

---

EXAMEN QUANTITATIF DES  
INVESTISSEMENTS DU CANADA  
DANS L'AIDE INTERNATIONALE  
EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ  
DES GENRES

OCTOBRE 2023



# Suivre la piste de l'argent

# Remerciements

Nous remercions Heather Dicks (Memorial University of Newfoundland and Labrador) pour les recherches et l'analyse des données sur lesquelles se fondent ce rapport.

Beth Woroniuk a fourni une analyse complémentaire et a édité le rapport. Hilary Clauson, Nicole Fischer, Kat Im-Jenkins et Melinda Wells ont révisé le document et y ont contribué.

Nous remercions également nos collègues d'Affaires mondiales Canada des renseignements complémentaires et des éclaircissements qu'ils nous ont fournis.

## **MISE EN PAGE PAR :**

Rosanna Chung

## **COMMENT RÉFÉRENCER CE DOCUMENT :**

Heather Dicks et Beth Woroniuk (2023). *Suivre la piste de l'argent : Examen quantitatif des investissements du Canada dans l'aide internationale en matière d'égalité des genres Fonds Égalité.*

## **LE DOCUMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ EN LIGNE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

[equalityfund.ca/fr/politiques/suivre-la-piste-de-largent](https://equalityfund.ca/fr/politiques/suivre-la-piste-de-largent)

# Table des matières

- 2 REMERCIEMENTS**
- 5 ACRONYMES**
- 6 RÉSUMÉ**
- 9 INTRODUCTION**
- 14 APD CANADIENNE ET LES DONNÉES DU MARQUEUR DE LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES GENRES**
  - FIGURE 1**  
APD canadienne par marqueur d'égalité des genres
  - FIGURE 2**  
APD canadienne dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal »
  - TABLEAU 1**  
Projets les plus importants de 2021 dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres était « Objectif principal »
- 19 APD CANADIENNE – ORGANISATIONS ET MOUVEMENTS DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES**
  - FIGURE 3**  
L'APD canadienne aux organisations de défense des droits des femmes
  - FIGURE 4**  
Montant total et pourcentage de l'APD allouée aux organisations de défense des droits des femmes
- 22 APD CANADIENNE – ÉLIMINER LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES**
  - FIGURE 5**  
L'APD canadienne au service de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles
  - FIGURE 6**  
Montant total et pourcentage de l'APD consacré à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles
  - FIGURE 7**  
L'APD canadienne au service de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans les pays touchés par des crises

## **26 APD CANADIENNE – SANTÉ REPRODUCTIVE ET PLANIFICATION FAMILIALE**

### **FIGURE 8**

L'APD canadienne au service de la santé reproductive et de la planification familiale

## **29 APD CANADIENNE – SECTEURS ÉCONOMIQUES**

### **FIGURE 9**

L'APD canadienne au service des secteurs économiques et productifs par marqueur de genre

## **31 DIMENSIONS DE L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'APD CANADIENNE AXÉE SUR L'ENVIRONNEMENT**

### **FIGURE 10**

APD canadienne par marqueur de l'environnement et de l'égalité des genres

## **33 APD CANADIENNE – CHAMPS D'ACTION DE LA PAIF**

### **FIGURE 11**

Décaissements de l'APD canadienne rapportés au Parlement par champ d'action de la PAIF (exercice 2020-2021)

### **FIGURE 12**

Dépenses canadiennes de l'APD par champ d'action de la PAIF et marqueur d'égalité des genres (2021)

### **FIGURE 13**

Dépenses canadiennes de l'APD par champ d'action de la PAIF et marqueur de l'égalité de genres

## **37 CONCLUSION**

## **39 MÉTHODOLOGIE**

### **TABLEAU 2**

Marqueurs de la politique d'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada et du CAD de l'OCDE

### **TABLEAU 3**

Rapport sur l'aide humanitaire mondiale – Pays en crise

### **TABLEAU 4**

Méthodologie Des Champs D'action De La Politique D'aide Internationale Féministe

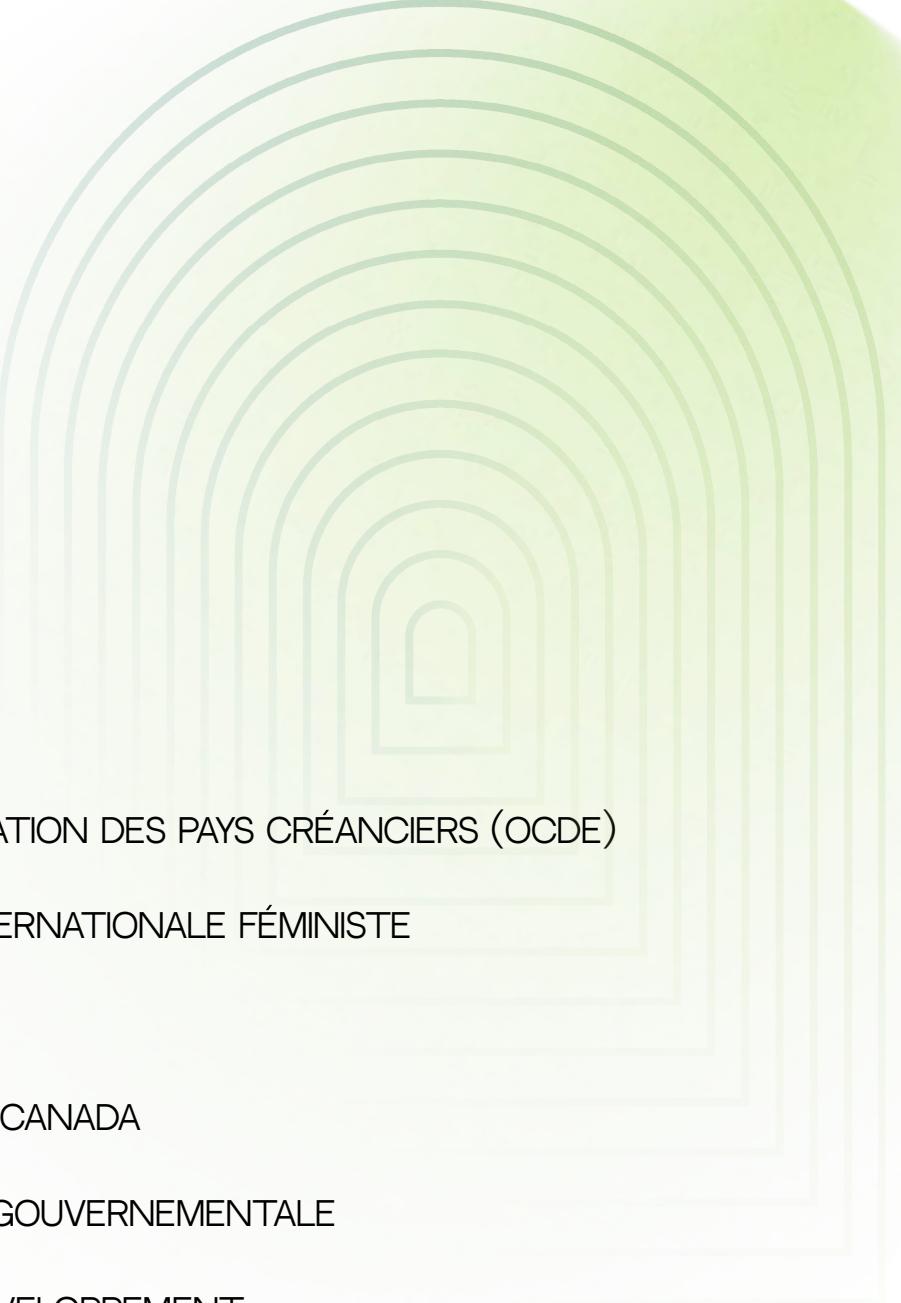
## **47 RÉFÉRENCES**

## **49 ANNEXE 1 : REMARQUES SUR L'AIDE BILATÉRALE ALLOUABLE**

### **FIGURE 14**

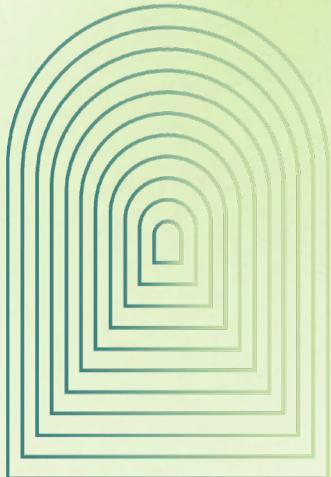
Comparaison entre l'ensemble de l'APD canadienne et l'aide bilatérale allouable

# Acronymes



<b>CAD</b>	DOLLAR CANADIEN
<b>SNPC</b>	SYSTÈME DE NOTIFICATION DES PAYS CRÉANCIERS (OCDE)
<b>PAIF</b>	POLITIQUE D'AIDE INTERNATIONALE FÉMINISTE
<b>AF</b>	ANNÉE FISCALE
<b>AMC</b>	AFFAIRES MONDIALES CANADA
<b>ONG</b>	ORGANISATION NON-GOUVERNEMENTALE
<b>APD</b>	AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
<b>CAD DE L'OCDE</b>	ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES - COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
<b>SDSR</b>	SANTÉ ET DROITS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE REPRODUCTION
<b>ONU</b>	ORGANISATION DES NATIONS UNIES

# Résumé



Introduite en 2017, la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada a fixé deux nouvelles cibles à atteindre pour les investissements en faveur de l'égalité des genres d'ici l'exercice 2021-2022 : 15 pour cent de l'aide bilatérale au développement international aurait pour objectif principal et global l'égalité des genres/le renforcement du pouvoir des femmes et des filles, et 95 pour cent de l'aide bilatérale ciblerait ou intégrerait cet objectif majeur.

S'appuyant sur les données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE, ce rapport examine les investissements du Canada dans l'aide publique au développement (APD) liée à l'égalité des genres entre 2015 et 2021. Il s'agit des dernières données disponibles au moment de la publication.

Le rapport constate le Canada a réalisé des progrès dans le respect de ces engagements. Il note également qu'il est souvent difficile de comprendre les flux de ressources. La transparence, la communication et la fiabilité des marqueurs et des données sur l'égalité des genres pourraient être améliorés.

En 2021, les investissements marqués « Objectif principal » en matière d'égalité des genres (l'objectif principal est l'égalité des genres et/ou l'autonomisation des femmes et des filles, ce qui équivaut au terme « ciblé » d'Affaires mondiales Canada (GAC)) ont atteint 9 pour cent de l'aide bilatérale allouable. Dans l'ensemble, depuis l'introduction de la PAIF en 2017, les investissements « principaux » en matière de genre ont assez régulièrement augmenté. Au sein de cette hausse soutenue, les dépenses « principales » en matière de genre en 2020 ont connu un pic important, lorsque ces investissements ont atteint 25,1 pour cent de l'aide bilatérale allouable. Ce pic est en grande partie dû à l'investissement du Canada dans le Fonds Égalité.

Les investissements qui intègrent l'égalité des genres comme « objectif significatif » (lorsque l'égalité des genres est un objectif, mais pas l'objectif principal de l'investissement, selon la classification « intégrée » d'Affaires mondiales Canada) ont connu une première augmentation entre 2016 et 2018, suivie d'une baisse entre 2018 et 2020, et d'un rebond en 2021. La baisse des dépenses « significatives » en matière de genre est probablement

---

**La transparence, la communication et la fiabilité des marqueurs et des données sur l'égalité des genres pourraient être améliorés.**

# 2019- 2020

**les dépenses  
du Canada sont  
passées de 29,4  
millions de dollars  
canadiens (0,9  
pour cent de l'aide  
bilatérale allouable)  
à 347,5 millions de  
dollars canadiens  
(8,7 pour cent de  
l'aide bilatérale  
allouable).**

due en partie au fait que les investissements « principaux » occupent une part de plus en plus grande de l'aide bilatérale allouée. Selon les données du SNPC, en 2021, la part de l'ensemble de l'aide bilatérale allouable du Canada portant la mention « Objectif significatif » était de 80,9 pour cent, pour un total global de 89,9 % pour cent de l'aide bilatérale allouable ciblée sur l'égalité des genres (portant la mention « Objectif significatif » ou « Objectif principal »).

Compte tenu de ces augmentations, le pourcentage des investissements ne tenant pas compte de l'égalité de genre a chuté. En 2015, ces investissements ces investissements ne tenant pas compte de l'égalité de genre représentaient plus d'un tiers de l'aide bilatérale allouable (36 pour cent), alors qu'en 2021, ils représentaient 10,1 pour cent du total.

En revanche, le montant de l'APD du Canada allouée aux organisations de défense des droits des femmes a considérablement augmenté depuis 2015. Le bond le plus important a eu lieu entre 2019 et 2020, lorsque les dépenses du Canada sont passées de 29,4 millions de dollars canadiens (0,9 pour cent de l'aide bilatérale allouable) à 347,5 millions de dollars canadiens (8,7 pour cent de l'aide bilatérale allouable). Cette augmentation s'explique par la contribution de 300 millions de dollars au Fonds Égalité. Ce bond majeur en 2020 a permis au Canada de se positionner en tête de tous les pays donateurs du Comité d'aide au développement en ce domaine cette année-là. Toutefois, en 2021, ces dépenses ont diminué pour atteindre 52,8 millions de dollars canadiens (1,1 pour cent de l'aide bilatérale allouable). Cela représente néanmoins une augmentation considérable par rapport à l'époque pré-PAIF.

Les investissements de l'APD du Canada visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ont également augmenté ces dernières années et, en dollars dépensés, le Canada est désormais un leader mondial dans ce domaine de financement. Pour ce qui est du pourcentage de l'aide bilatérale totale allouée à cet objectif, le Canada s'est classé au 4e rang mondial en 2021.

Les investissements du Canada dans les soins de santé reproductive et la planification familiale ont connu une forte hausse au cours des dernières années. Après avoir atteint 41 millions de dollars canadiens en 2015 (1,2 pour cent de l'aide bilatérale allouée), ce montant passera à 170,4 millions de dollars canadiens en 2021 (3,5 pour cent de l'aide bilatérale totale allouée).

La PAIF s'est engagée à accroître la programmation de l'égalité des genres

dans tous les champs d'action. Bien qu'il y ait eu des augmentations de l'aide « principale » bilatérale allouable dans tous les domaines de programmation, les progrès les plus importants ont été réalisés dans ceux de la gouvernance inclusive, de la santé mondiale et de la nutrition, et de l'éducation. Toutefois, il reste encore du travail à faire pour développer des initiatives ciblées sur le genre dans l'aide humanitaire et le financement du climat et de l'environnement.

Les résultats de cet examen quantitatif sont encourageants et mettent en relief certains des changements intervenus dans les investissements du Canada en matière d'APD à la suite de la mise en œuvre de la PAIF. Toutefois, les chiffres eux-mêmes ne révèlent que peu de choses sur la qualité des initiatives ou sur les résultats réels obtenus. Il existe en outre des divergences entre le suivi interne des investissements d'AMC et les rapports présentés dans le cadre du SNPC du CAD, très peu d'informations accessibles au public assurent la transparence des différentes méthodologies associées à chacun d'eux. Cela rend invariablement les comparaisons directes entre AMC et le SNPC du CAD très difficiles.

Le rapport se clôt sur quatre recommandations adressées à Affaires mondiales du Canada pour que le ministère continue à améliorer la quantité et la qualité globales des investissements en faveur de l'égalité des genres. En outre, il recommande une plus grande transparence et des rapports de meilleure qualité sur les investissements promouvant l'égalité des genres (y compris les investissements dans les mouvements féministes), ainsi que le renforcement de la capacité à traiter l'égalité des genres comme un objectif principal dans les secteurs de programmation qui, jusqu'à présent, ont pris du retard dans la mise en œuvre de la vision de la PAIF.

# Introduction



En 2017, le gouvernement canadien a joué d'audace en annonçant la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) (Affaires mondiales Canada, 2017). Pour la première fois, cette politique comprenait deux engagements spécifiques en matière de dépenses pour l'égalité des genres :

- D'ici 2021-22, pas moins de 95 pour cent de l'aide bilatérale au développement international du Canada visera ou intégrera l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles; et
- 15 pour cent de l'aide bilatérale au développement international consacrée, à travers tous les champs d'action, à la réalisation d'initiatives dédiées à faire avancer l'égalité des genres et à améliorer la qualité de vie des femmes et des filles.

Six ans plus tard, le débat sur l'impact de la PAIF se poursuit.<sup>1</sup> Le rapport d'Affaires mondiales Canada au Parlement couvrant l'exercice 2021-2022 (AMC 2023b) indique que :

**« Si l'on tient compte des efforts déployés dans tous les champs d'action du programme de développement, la quasi-totalité (99 pour cent) de l'aide bilatérale au développement international du Canada au cours de la période couverte par le présent rapport a visé l'intégration des considérations liées à l'égalité des genres ou a permis de les intégrer. »**

Le rapport de l'année précédente soulignait des investissements spécifiques (AMC 2022b) :

- 150 millions de dollars sur cinq ans à l'initiative Voix et leadership des femmes pour soutenir les organisations féminines locales;
- 300 millions de dollars à l'initiative du Fonds égalité, d'une durée de 15 ans; et
- 95 millions de dollars en 2020-2021 pour éliminer la violence sexuelle

<sup>1</sup> Voir, par exemple, la série de blogues en trois parties intitulée FIAP at 5 sur le site Web du Fonds Égalité, le premier blogue étant accessible à l'adresse suivante : <https://equalityfund.ca/policy/happy-fifth-anniversary-to-canadas-feminist-international-assistance-policy/>

et fondée sur le genre, y compris les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, ainsi que les mutilations génitales des femmes et l'excision (considérés comme faisant partie de l'engagement du Canada d'atteindre 700 millions de dollars par an d'ici 2023-2024 pour la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes).

Le Rapport sur les résultats ministériels d'Affaires mondiales Canada pour 2021-2022 (AMC 2023a), publié à l'automne 2022, constate qu' :

**« En 2021-2022, la quasi-totalité (99 pour cent) de l'aide bilatérale au développement international du Canada visait ou intégrait des résultats en matière d'égalité des genres, dépassant ainsi l'objectif de la Politique d'aide internationale féministe établi à 95 pour cent d'ici 2022. Le Canada est demeuré l'un des principaux donateurs à investir dans les organisations de défense des droits des femmes et à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles et, pour la troisième année consécutive, il a été le premier donateur bilatéral pour la part globale de l'aide en faveur de l'égalité des genres. L'investissement global en dollars du Canada dans les initiatives qui ciblent spécifiquement les résultats en matière d'égalité des genres a été multiplié par 6 depuis 2015-2016. Cependant, le besoin continu de financement pour faire face à la pandémie de COVID-19 et les exigences accrues en matière d'aide humanitaire, notamment en Afghanistan, ont entraîné une**

## **baisse du pourcentage global de l'investissement du Canada qui vise l'égalité des genres, qui était de 10 pour cent en 2021-2022, en dessous de l'objectif de 15 pour cent du Ministère. »**

En ce qui concerne le soutien spécifiquement destiné aux mouvements et aux organisations de femmes (une préoccupation majeure des féministes<sup>2</sup>), le rapport 2022 mentionne une estimation du nombre total d'organisations de défense des droits des femmes touchées en 2020-2021 (plus de 5 000) et le montant total du financement accordé à ces organisations (248 millions de dollars canadiens). Le rapport 2023 note qu'en 2021-2022, Affaires mondiales Canada a fourni 89 millions de dollars pour soutenir et renforcer les organisations et les mouvements de défense des droits des femmes et a aidé plus de 1 800 organisations et réseaux de femmes à renforcer leur capacité par rapport à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Bien que les rapports officiels fournissent d'importantes mesures illustrant les investissements du Canada dans les programmes d'égalité des genres, il manque encore des données essentielles.

Plus tôt cette année, un rapport du vérificateur général du Canada comportait des conclusions critiques à l'égard de la mise en œuvre de la PAIF par Affaires mondiales Canada. Il notait que l'objectif de 15 pour cent n'avait pas été atteint, que les indicateurs ne permettaient pas de suivre les résultats et qu'il y avait des faiblesses dans la gestion des données et de l'information.<sup>3</sup>

Afin de contribuer à ce débat, le Fonds Égalité a commandé une analyse des dépenses du Canada en matière d'aide internationale, telles qu'elles ont été communiquées au CAD de l'OCDE. Nous voulions « suivre la piste de l'argent » plus en détail.

Le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE dispose d'un solide ensemble de données sur les activités d'aide déclarées par tous les membres du CAD. Les données recueillies dans ce système illustrent non seulement les flux d'aide financière pour chaque année, mais présentent également les qualités descriptives associées aux investissements dans le développement individuel. Ces informations comprennent les titres et les descriptions des projets, le type d'agence de mise en œuvre et le codage spécifique au secteur (OCDE, 2022a).

**Il notait que l'objectif de**

**15 %**

**n'avait pas été atteint, que les indicateurs ne permettaient pas de suivre les résultats et qu'il y avait des faiblesses dans la gestion des données et de l'information.**

<sup>2</sup> Voir, par exemple, ONU Femmes (2021) et AWID (2021).

<sup>3</sup> Consulter le Bureau du vérificateur général du Canada (2023). Pour des commentaires sur le rapport, veuillez consulter le blogue du Fonds Égalité accessible à l'adresse suivante : <https://equalityfund.ca/policy/canadas-feminist-international-assistance-policy-is-key-to-addressing-our-biggest-global-challenges/>

Parmi les codes du SNPC figure un marqueur de politique d'égalité des genres, indiquant dans quelle mesure l'investissement de développement répertorié soutient les objectifs d'égalité des genres. Ce marqueur comprend trois niveaux (OCDE, 2022c) :<sup>4</sup>

- 1. « principal » (indiqué par la valeur 2) représente les investissements dont l'égalité des genres est l'objectif principal. Il s'agit également d'un financement « dédié ».**
- 2. « Objectif significatif » (indiqué par la valeur 1) correspond aux projets dans lesquels l'égalité des genres est un objectif délibéré, mais n'est pas le principal motif de leur réalisation. Autrement dit, l'égalité des genres y est « intégrée ».**
- 3. « Non orienté vers l'objectif » (indiqué par la valeur 0) est attribué aux investissements qui ne soutiennent en aucune manière l'égalité des genres.**

---

**Ce rapport se sert des données du SNPC du CAD de l'OCDE pour analyser les investissements canadiens dans l'APD entre 2015 et 2021.**

Il est important de souligner que ces codes sont appliqués par le personnel de chaque membre du CAD et ne font pas l'objet d'une vérification indépendante. Les analystes ont souligné que les mécanismes actuels de suivi de l'égalité des genres présentent des lacunes majeures, dont une application, une validation et un alignement incohérents des différentes structures de marqueurs de l'égalité des genres (Friends of Publish What You Fund & Publish What You Fund, 2021). Cependant, au moment actuel, le marqueur d'égalité des genres est le meilleur outil dont on dispose pour comprendre les grandes tendances.

Ce rapport se sert des données du SNPC du CAD de l'OCDE pour analyser les investissements canadiens dans l'APD entre 2015 et 2021. Il s'agit des dernières données disponibles au moment de la rédaction. Il examine le marqueur de genre associé à tous les flux de financement, ainsi que le montant de l'APD investi dans des secteurs spécifiques.

<sup>4</sup> Voir la section Méthodologie pour une description des marqueurs de genre du SNPC du CAD de l'OCDE par rapport à ceux d'Affaires mondiales Canada.

Tandis que le SNPC du CAD de l'OCDE présente tous les investissements de l'APD, les données sur l'aide étrangère liée au genre communiquées par le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GenderNet) ne prennent en compte que ce qu'il appelle « l'aide bilatérale allouable ». Conformément à cette méthodologie, les montants indiqués dans le présent rapport reflètent l'aide bilatérale allouable, plutôt que l'APD totale (voir l'annexe 1 pour plus de détails).

Il est important de noter que le Canada se sert de son année fiscale (du 1er avril au 31 mars) comme période de rapport, alors que le SNPC du CAD se base sur les années civiles. Ainsi, il faut s'attendre à ce que les calendriers des investissements déclarés par le biais du gouvernement canadien et du SNPC du CAD ne correspondent pas parfaitement. Les tendances présentées dans le SNPC du CAD donnent toutefois une image précise des dépenses de l'APD canadienne.

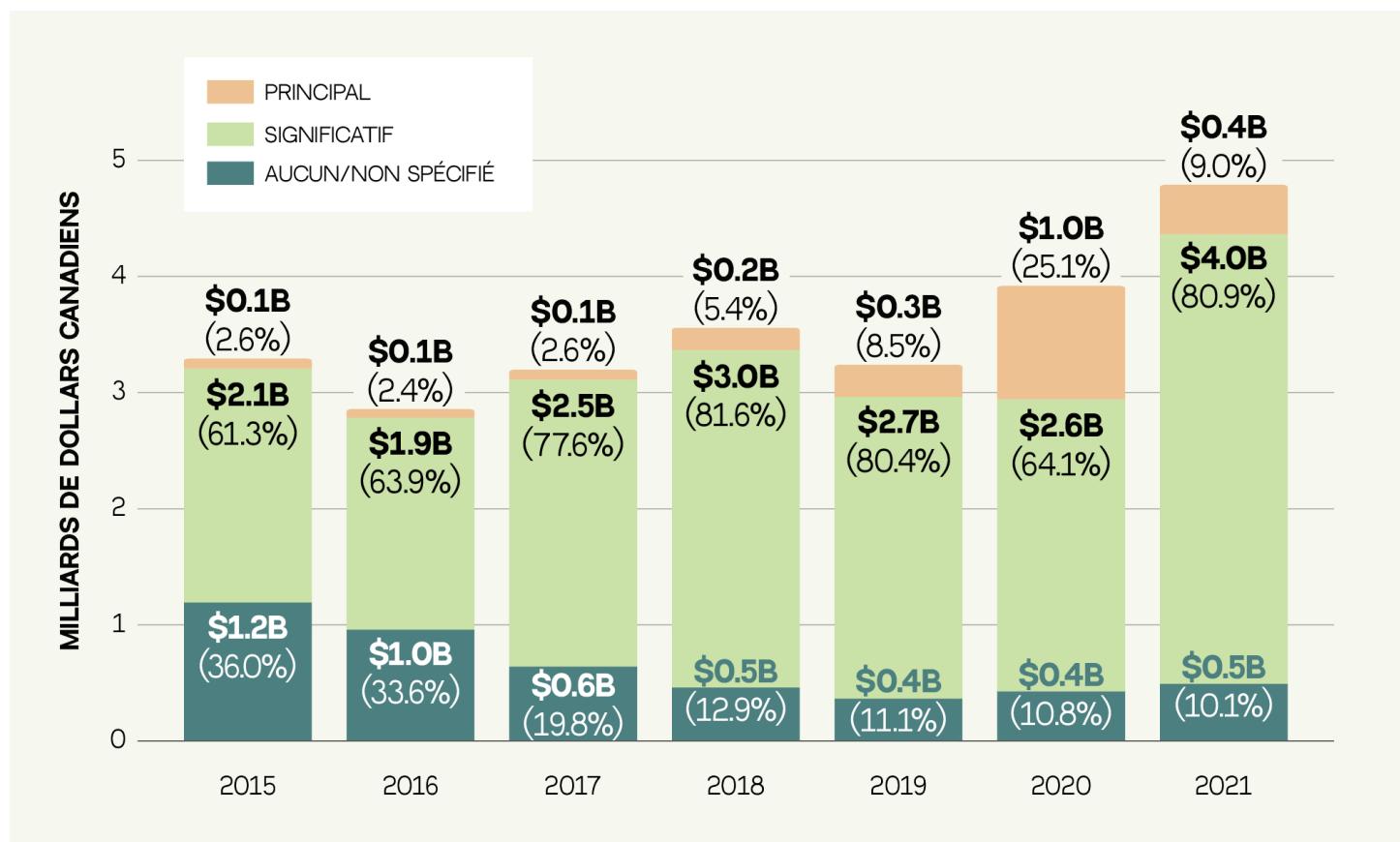
Le présent rapport explore d'abord les tendances du portefeuille global de l'aide bilatérale allouable du Canada, en analysant, pour la période 2015-2021, les tendances des dépenses consacrées à l'égalité des genres en tant qu'« objectif principal » et « objectif significatif ». Il se penche ensuite sur les investissements dans les organisations de défense des droits des femmes, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et la santé reproductive et la planification familiale. Le rapport examine ensuite les données du marqueur de l'égalité des genres relatives aux investissements de l'APD dans les secteurs économiques et productifs sans oublier ceux liés à l'environnement. Enfin, le rapport se termine par un examen des données relatives aux marqueurs de l'égalité des genres dans les champs d'action de la PAIF.

# APD canadienne et les données du marqueur de la politique d'égalité des genres



En ce qui concerne les investissements du Canada dans les programmes axés sur l'égalité des genres – marqués à la fois « Objectif significatif » et « Objectif principal » – nous constatons une augmentation constante entre 2015 et 2021. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, nous constatons que le montant de l'aide bilatérale allouable qui ne comporte aucun marqueur de genre diminue, passant de 36 pour cent (1,2 milliard de dollars canadiens) à

**FIGURE 1**  
**APD canadienne par marqueur d'égalité des genres**



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

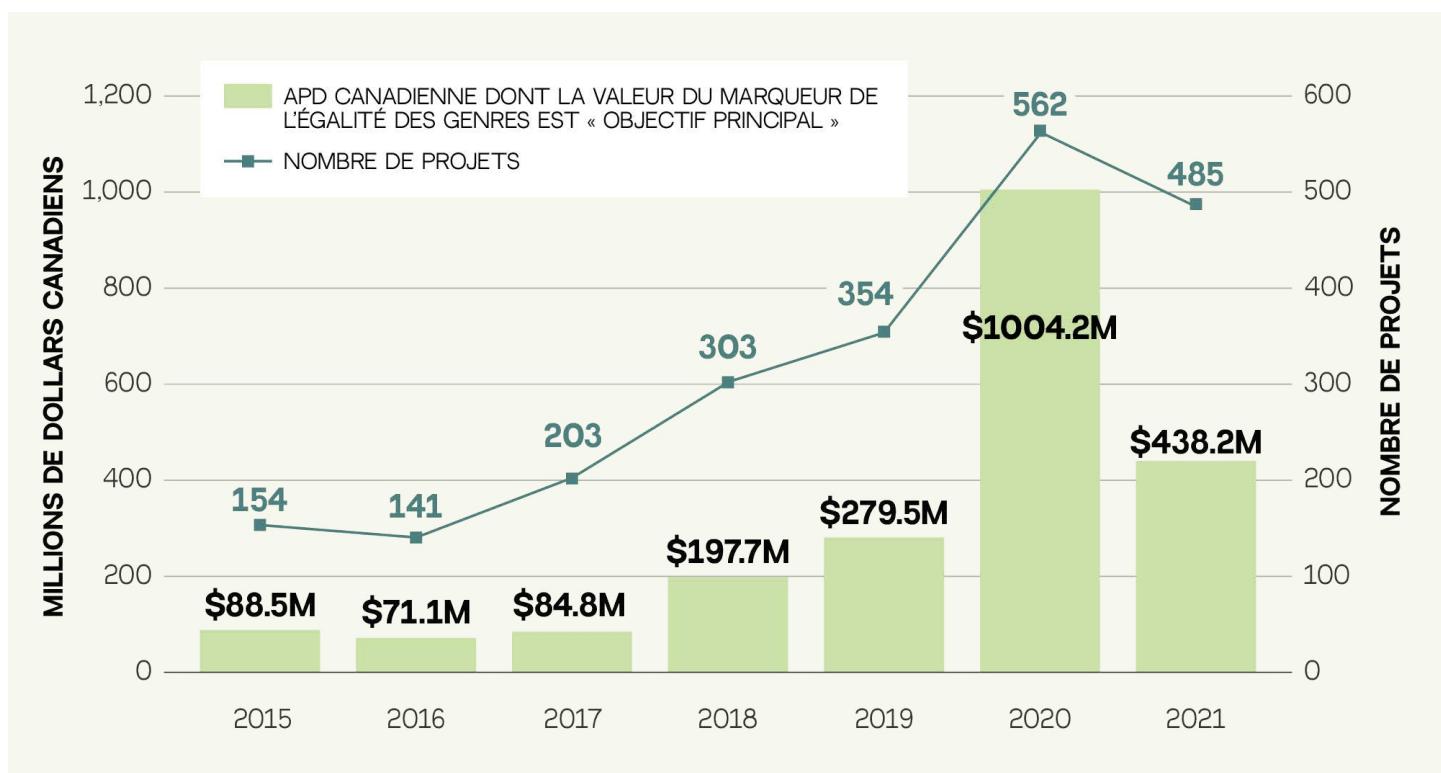
Remarques : Prix constants de 2020 Comprend l'ensemble de l'aide bilatérale allouée par le Canada pour la période 2015-2021. Les pourcentages indiqués correspondent au pourcentage de financement par rapport au total de l'aide bilatérale canadienne allouée pour l'année en question.

10,1 pour cent (0,5 milliard de dollars canadiens) du total de l'aide bilatérale allouable.

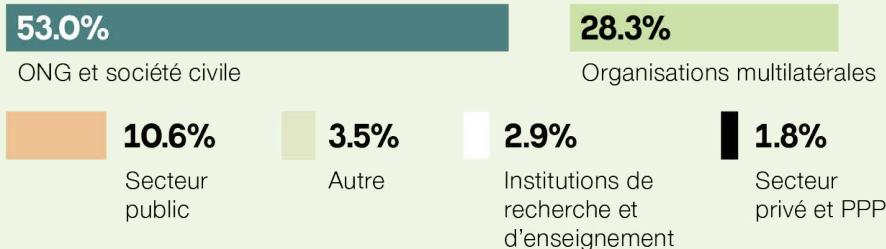
En examinant de façon plus approfondie la catégorie « principale » liée au genre, nous pouvons clairement voir une tendance positive dans ces investissements entre 2017 et 2020. Entre 2015 et 2017, les investissements de développement considérés comme « principaux » représentaient 2,4 pour cent à 2,6 pour cent de l'ensemble de l'aide bilatérale allouable (0,1

**FIGURE 2**

## APD canadienne dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal »



### APD DE 2021 DÉSIGNÉE « GENRE PRINCIPAL » SELON AID CHANNEL



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020 Nombre de projets déterminés en fonction des codes d'identification des projets des donneur·rice·s.

milliard de dollars canadiens). Par la suite, on observe une augmentation nette du pourcentage de l'APD marquée de la mention « Objectif principal » dont les investissements passent à 5,4 pour cent (0,2 milliard de dollars canadiens) et 8,5 pour cent (0,3 milliard de dollars canadiens) en 2018 et 2019 respectivement. En 2020, le Canada a connu l'augmentation la plus marquée, les dépenses liées à l'égalité des genres désignées « Objectif principal » passant à 25,1 pour cent des dépenses totales de l'aide bilatérale allouable (un milliard de dollars canadiens). Comme indiqué dans les sections ci-dessous, ce bond s'explique au moins en partie par l'investissement d'Affaires mondiales Canada dans le Fonds Égalité au cours de cette période. En 2021, le Canada a vu ses dépenses « principales » en matière de genre diminuer, mais ces investissements représentent maintenant environ 9 pour cent de l'aide bilatérale allouée (0,4 milliard de dollars canadiens).

Il est intéressant de comparer les chiffres canadiens avec la moyenne globale du CAD. En 2018-2019, le total consacré aux programmes qui intègrent l'égalité des genres en tant qu'objectif politique « significatif » était de 40 pour cent et les programmes dont l'égalité des genres est un objectif « principal » représentaient 5 pour cent de l'aide bilatérale totale (OCDE 2022d). Le Canada se situe donc au-dessus de la moyenne pour ces deux mesures.

Comme le montre la figure 2 au-dessus de, l'augmentation globale des dépenses entre 2017 et 2020 s'est également accompagnée d'une augmentation du nombre de projets financés (plutôt que d'une simple augmentation du montant déboursé pour chaque projet). Alors que le nombre de projets est passé de 154 à 141 entre 2015 et 2016, il a ensuite augmenté de manière assez constante pour atteindre 354 projets en 2019, puis de manière plus radicale en 2020 pour atteindre 562 projets. Conformément à la baisse des dépenses entre 2020 et 2021, nous constatons également une diminution du nombre de projets au cours de cette période se situant à 485.

En 2021, la majorité (53 pour cent) du financement de l'aide bilatérale allouable du Canada dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres était « Objectif principal » a été acheminée par le canal des ONG et des organisations de la société civile, suivies par des organisations multilatérales (28,3 pour cent) et des acteur·rice·s du secteur public (10,6 pour cent). Le reste des dépenses a été réparti entre d' « autres » entités, des institutions du secteur privé, des partenariats public-privé (PPP), des établissements d'enseignement, des instituts de recherche et/ou des groupes de réflexion (figure 2).

---

**53 %**  
**du financement  
de l'aide bilatérale  
allouable du Canada  
dont la valeur  
du marqueur de  
l'égalité des genres  
était « Objectif  
principal » a été  
acheminée par le  
canal des ONG et  
des organisations de  
la société civile.**

**TABLEAU 1****Projets les plus importants de 2021 dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres était « Objectif principal »**

TITRE DU PROJET	DÉPENSES EN 2021	PAYS
<b>1. Ma santé, mon choix - Soutien au fonds commun pour la santé au Sud-Soudan</b>	26,5 millions de dollars canadiens	Sud Soudan
<b>2. Appui au programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer l'action pour mettre fin aux mariages d'enfants</b>	9,3 millions de dollars canadiens	Mondial
<b>3. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 03</b>	9,3 millions de dollars canadiens	Mondial
<b>4. Améliorer l'éducation inclusive pour les adolescentes (IMAGINE) au Mali</b>	7,6 millions de dollars canadiens	Mali
<b>5. Accélération de la santé, des droits et de l'autonomisation des filles en matière de reproduction en Tanzanie</b>	6,6 millions de dollars canadiens	Tanzanie
<b>6. Oser le changement : Les jeunes femmes au cœur de la croissance inclusive</b>	6,3 millions de dollars canadiens	Afrique et Moyen-Orient
<b>7. Éducation pour les filles touchées par la crise dans l'est de la RDC</b>	5,4 millions de dollars canadiens	République démocratique du Congo
<b>8. Prévenir et intervenir face à la violence sexuelle et celle basée sur le genre en Éthiopie</b>	5,1 millions de dollars canadiens	Éthiopie

Le tableau 1 ci-dessous présente les principaux projets liés au genre marqués « Objectif principal » en 2021 (en termes de dépenses d'APD). Le montant le plus élevé des décaissements de cette année en faveur des projets (26,5 millions de dollars canadiens) est allé au fonds commun pour la santé au Sud-Soudan, intitulé Ma santé, mon choix). Les décaissements pour ce projet en 2021 ont été près de trois fois supérieurs à ceux des deux projets suivants (9,3 millions de dollars canadiens chacun), qui sont tous deux des initiatives mondiales dirigées par les Nations Unies.



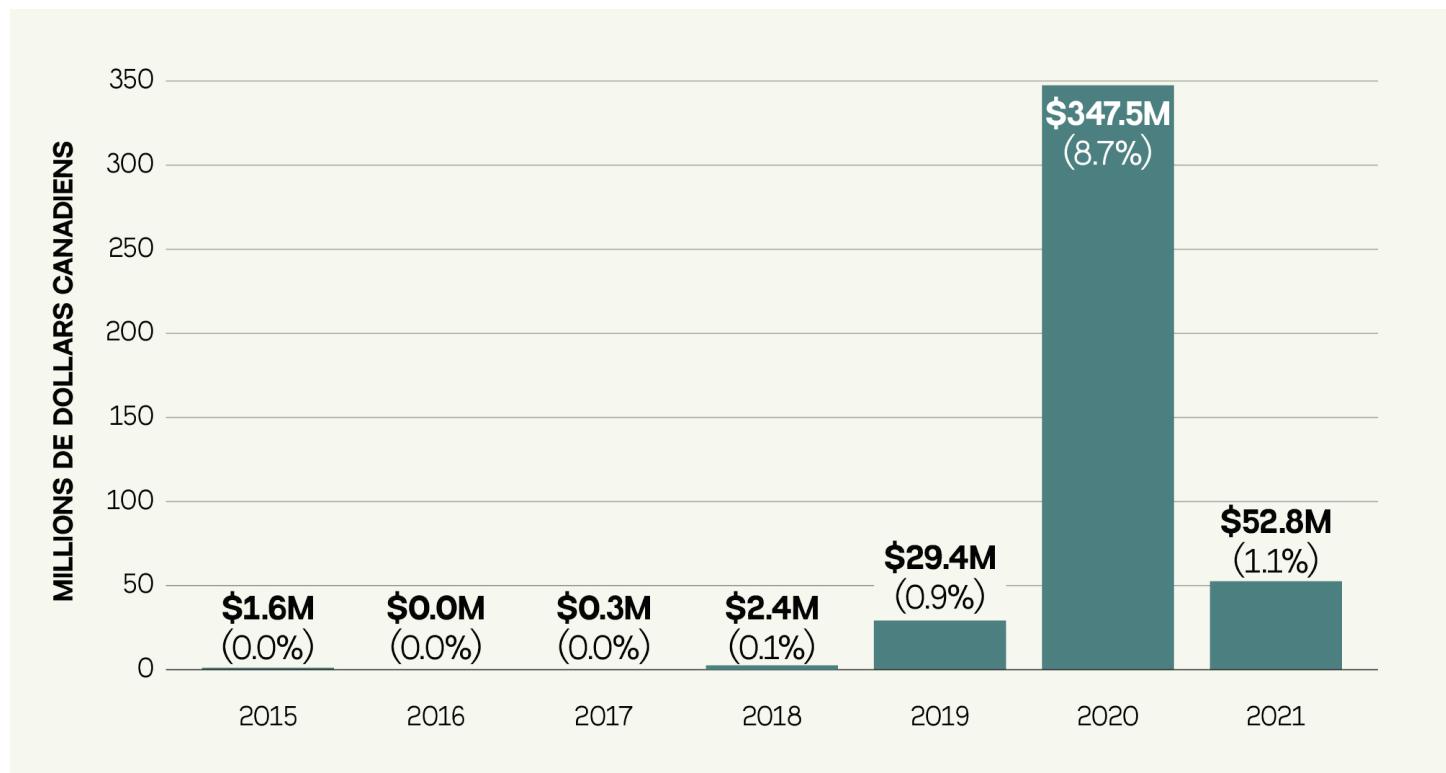
# APD canadienne – Organisations et mouvements de défense des droits des femmes



Un élément clé de la programmation en matière d'égalité des genres est le soutien accordé spécifiquement aux organisations de défense des droits des femmes.<sup>5</sup> L'analyse de l'APD canadienne destinée à ces organisations révèle une tendance similaire à celle des investissements plus généraux de l'APD dans les projets dont l'égalité des genres était l' « objectif principal ». Entre 2015 et 2017, les fonds destinés aux organisations de défense des

**FIGURE 3**

## L'APD canadienne aux organisations de défense des droits des femmes



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020. Cela comprend l'aide bilatérale canadienne allouable déclarée sous le code d'objectif 15170 (organisations et mouvements de femmes, et institutions gouvernementales) et elle est destinée aux ONG et à la société civile (code de canal 20000) pour la période 2015-2021. Les pourcentages indiqués représentent le pourcentage de financement par rapport à l'ensemble de l'aide bilatérale canadienne allouée pour l'année en question.

droits des femmes représentaient une proportion négligeable de l'aide bilatérale totale allouée, avec moins de 2 millions de dollars canadiens consacrés à cet objectif chaque année. Par la suite, ce financement a augmenté pour atteindre 42,4 millions de dollars canadiens (0,1 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2018 et 29,4 millions de dollars canadiens (0,9 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2019. En 2020, nous constatons un bond remarquable dans le financement des organisations de défense des droits des femmes, avec un investissement total de 347,5 millions de dollars canadiens (8,7 pour cent de l'aide bilatérale allouée) ; ce bond résulte, en grande partie, de l'investissement substantiel du Canada dans le Fonds Égalité dont les résultats s'étaleront sur plusieurs années. En 2021, l'investissement annuel du Canada dans les organisations de défense des droits des femmes a chuté à 52,8 millions de dollars canadiens (1,1 pour cent de l'aide bilatérale allouée) (figure 3). Toutefois, ce montant reste nettement supérieur à celui de 2017.

---

**Le Canada au**

**3E**

**rang des dépenses totales d'aide et au**

**5E**

**rang du pourcentage de l'aide bilatérale allouée aux organisations de défense des droits des femmes.**

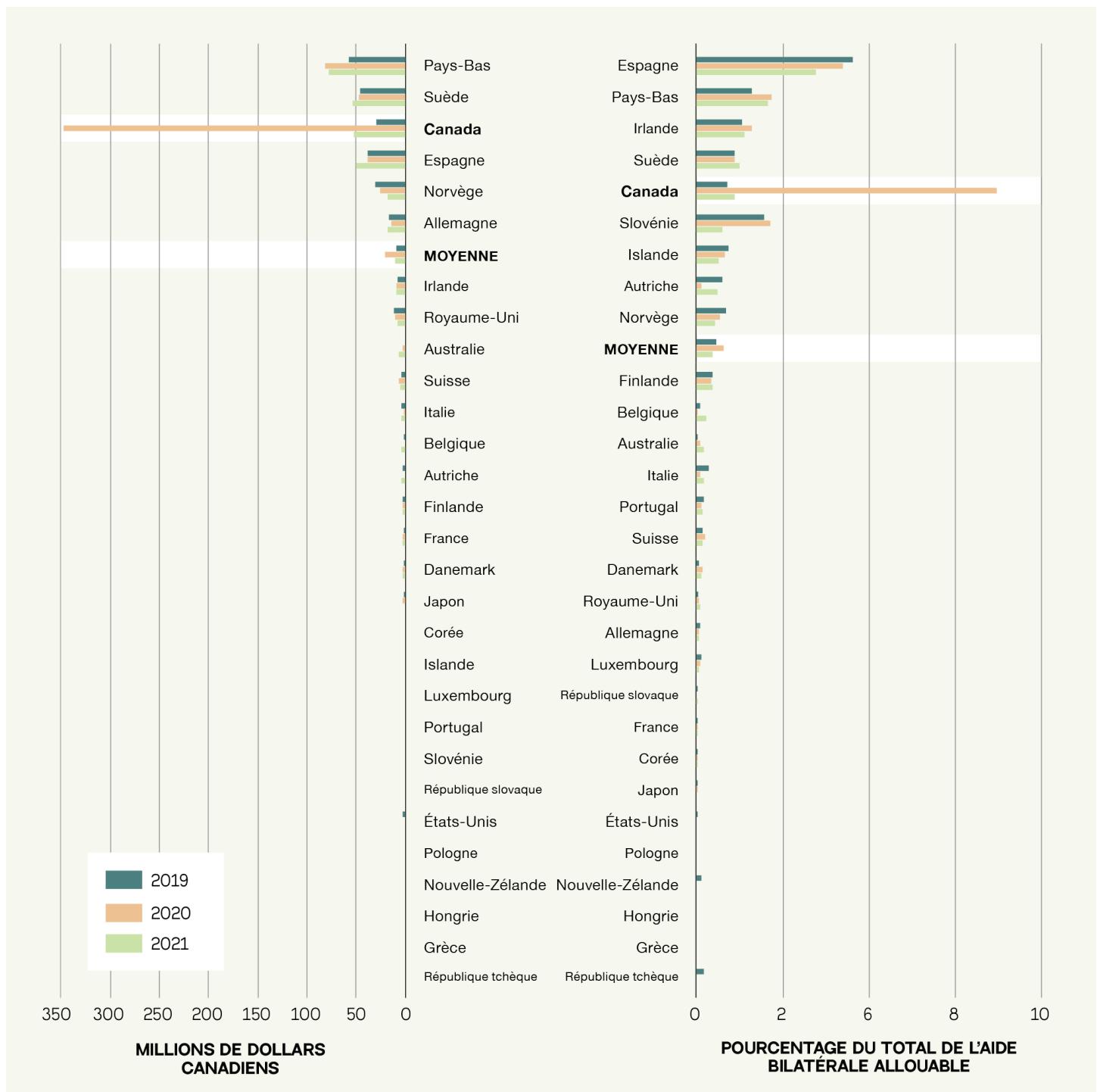
La forte augmentation des investissements du Canada dans les organisations de défense des droits des femmes en 2020 a fait du pays un chef de file mondial dans ce domaine pour cette année-là, à la fois pour ce qui est des montants de l'APD et du pourcentage de l'aide bilatérale totale allouée. C'est ce qu'illustre le pic élevé des dépenses présenté dans la figure 4 ci-dessous. En 2021, toutefois, le Canada a perdu sa position de chef de file mondial dans ce domaine en raison de la diminution des nouveaux décaissements aux organisations de défense des droits des femmes. Le Canada se classe désormais au 3e rang des dépenses totales d'aide et au 5e rang du pourcentage de l'aide bilatérale allouée aux organisations de défense des droits des femmes.

Actuellement, les pays qui dépensent le plus en aide publique au développement pour les organisations de défense des droits des femmes sont les Pays-Bas (77,7 millions de dollars canadiens) et la Suède (53 millions de dollars canadiens), suivis du Canada (52,8 millions de dollars canadiens). En ce qui concerne le pourcentage de l'aide bilatérale totale allouée, les chefs de file mondiaux sont l'Espagne (3,5 pour cent), suivie des Pays-Bas (2 pour cent) et de l'Irlande (1,4 pour cent).

<sup>5</sup> Le SNPC du CAD de l'OCDE regroupe les ONG et la société civile au sein d'un même code de canal. Par conséquent, notre définition des « organisations de défense des droits des femmes » comprend à la fois les ONG et les organisations de la société civile.

**FIGURE 4**

## Montant total et pourcentage de l'APD allouée aux organisations de défense des droits des femmes



# APD canadienne – Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles

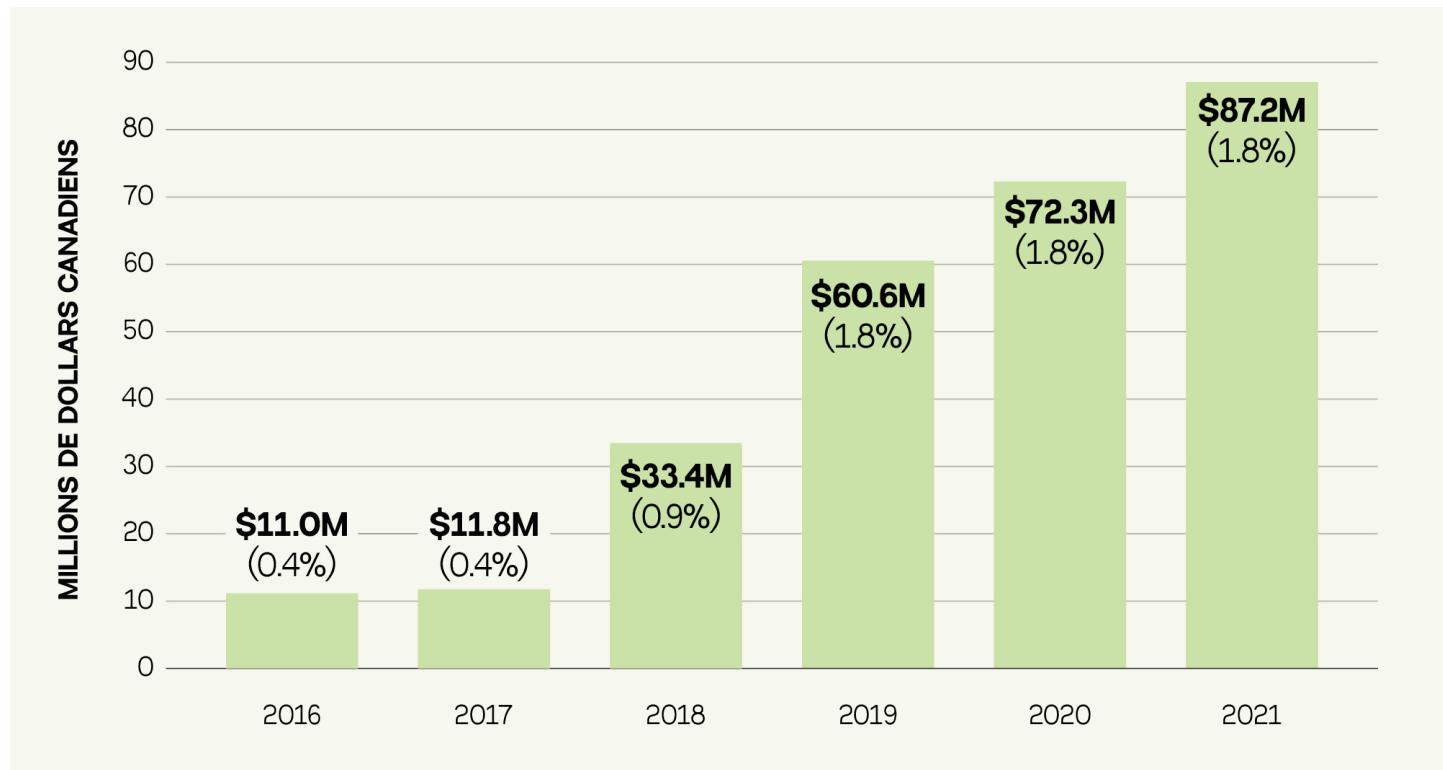


Depuis l'introduction de la PAIF, l'augmentation des investissements visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles (figure 5) a été importante et soutenue.

Le CAD a introduit pour la première fois en 2015 un code d'objectif pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. C'est donc en 2016 que les donneur·rice·s ont pu pour la première fois faire état des investissements consacrés à cet objectif. En 2016 et 2017, le Canada a déclaré avoir dépensé

## FIGURE 5

### L'APD canadienne au service de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

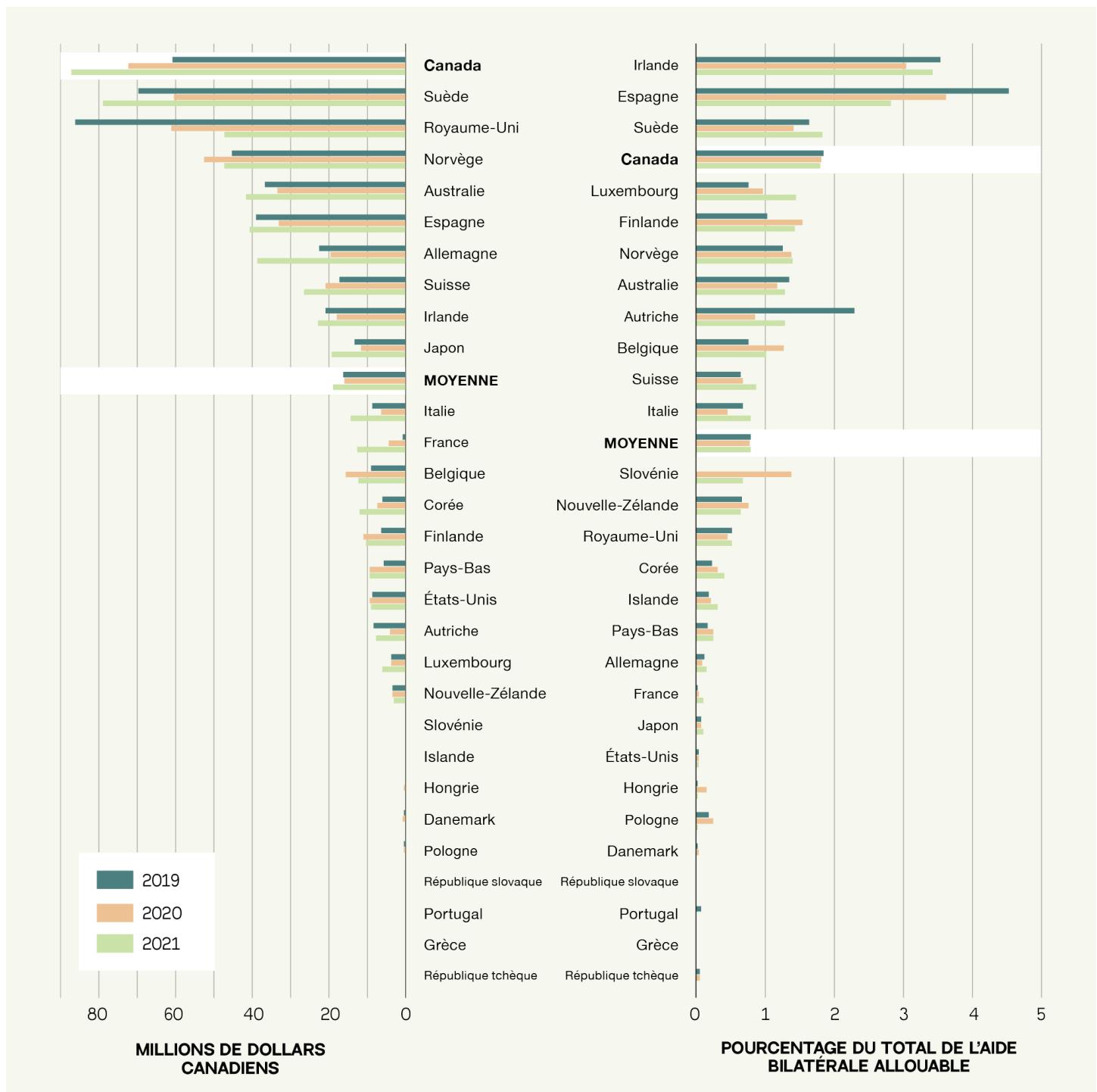


Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020. Cela comprend l'aide bilatérale canadienne allouée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (code d'objectif 15180) pour la période 2016-2021.

**FIGURE 6**

## Montant total et pourcentage de l'APD consacré à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

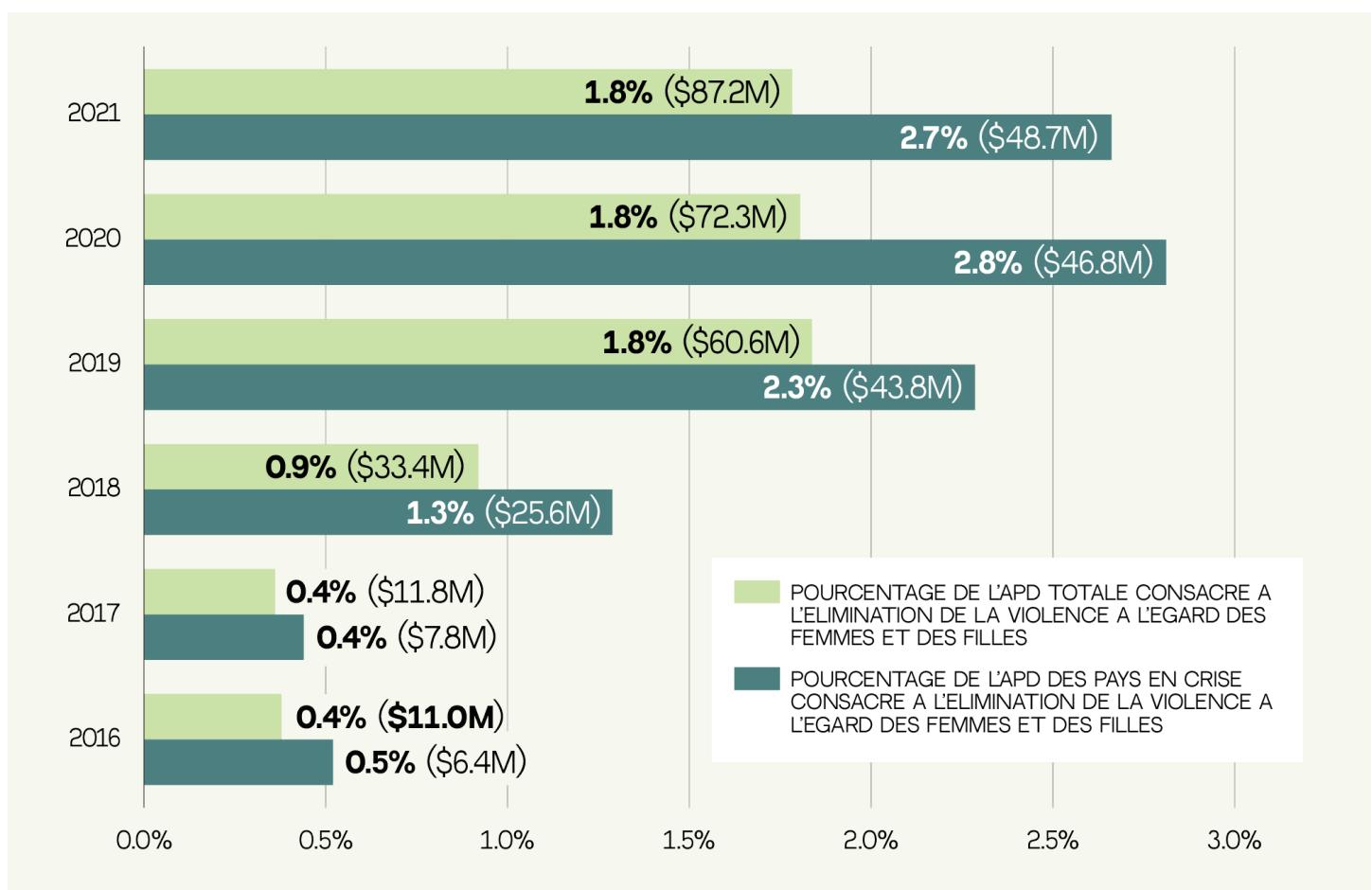
Remarques : Prix constants de 2020 Cela comprend l'aide bilatérale canadienne allouée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (code d'objectif 15180) pour la période 2019-2021.

respectivement 11 millions de dollars canadiens et 11,8 millions de dollars canadiens pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles ; ces dépenses représentaient environ 0,4 pour cent du total de l'aide bilatérale allouable. Par la suite, le Canada a constaté une augmentation nette de ces dépenses ; en 2018, 0,9 pour cent du total de l'aide bilatérale allouable a été consacré à ce code, puis de 2019 à 2021, le Canada a consacré environ 1,8 pour cent de son aide bilatérale allouable à cette fin. Cela représente un investissement de 72,3 millions de dollars canadiens et de 487,2 millions de dollars canadiens en 2020 et 2021, respectivement.

Si l'on compare les investissements du Canada visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles à ceux d'autres pays donateurs, on constate

**FIGURE 7**

## **L'APD canadienne au service de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans les pays touchés par des crises**



Source : SNPC du CAD de l'OCDE, Rapports sur l'aide humanitaire mondiale 2017-2022

Remarques : Prix constants de 2020 Cela comprend l'aide bilatérale canadienne allouée et déclarée pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles (code d'objectif 15180). Les pays en crise pour chaque année sont tirés des rapports sur l'aide humanitaire mondiale.

qu'en 2021, le Canada était en tête pour ce qui est du montant total de l'APD, suivi par la Suède (78,9 millions de dollars canadiens) et le Royaume-Uni (47,4 millions de dollars canadiens) (figure 6). Si l'on considère les investissements en termes de pourcentage de l'aide bilatérale allouable, le Canada se classe 4e en 2021 ; les chefs de file mondiaux sont l'Irlande (3,4 pour cent), l'Espagne (2,8 pour cent) et la Suède (1,8 pour cent).

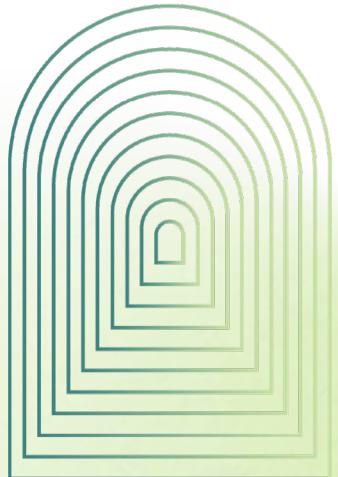
Le Canada a également augmenté de manière remarquable ses investissements pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles vivant dans des pays touchés par des crises (figure 7). En 2016 et 2017, le Canada a consacré respectivement 6,4 millions de dollars canadiens et 7,8 millions de dollars canadiens à cet objectif dans les pays en crise. Ces investissements plus faibles peuvent refléter les priorités antérieures à la mise en œuvre de l'APD dans le cadre de la PAIF, ou encore une adoption plus lente du code d'objectif pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, étant donné qu'il n'a été mis en place qu'en 2015. Néanmoins, nous pouvons constater une augmentation considérable des dépenses à cet effet dans les pays en crise au cours des dernières années. En 2018, ces investissements s'élevaient à 25,6 millions de dollars canadiens, puis ont grimpé à 43,8 millions de dollars canadiens en 2019. En 2020 et 2021, nous avons constaté des augmentations modérées allant jusqu'à 46,8 millions et 48,7 millions de dollars canadiens respectivement.

Si l'on compare l'aide bilatérale allouée aux pays en crise à l'aide allouée à l'ensemble des pays, on constate que le Canada a toujours consacré une plus grande proportion de son aide aux pays en crise à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, comparativement au pourcentage global de l'aide bilatérale allouée investie dans ce domaine. Bien qu'entre 2016 et 2017, le pourcentage de l'aide aux pays en crise consacré à cet objectif ait légèrement diminué, passant de 0,5 pour cent à 0,4 pour cent, il a depuis augmenté de façon assez constante ; en 2021, le Canada a consacré environ 2,7 pour cent de l'aide bilatérale allouée aux pays en crise à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. En comparaison, le pourcentage de l'aide bilatérale totale allouée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans tous les pays ne représentait que 1,8 pour cent de l'aide bilatérale allouée en 2021.

---

**Le Canada a également augmenté de manière remarquable ses investissements pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles vivant dans des pays touchés par des crises.**

# APD canadienne – Santé reproductive et planification familiale



Depuis l'introduction de la PAIF, les investissements dans la planification familiale et la santé reproductive ont également augmenté. En 2020, Affaires mondiales Canada a annoncé que trois engagements avaient été remplis (AMC, 2020) :

- **2,85 MILLIARDS DE DOLLARS**

**de l'exercice 2010-2011 à l'exercice 2014-2015 pour la santé maternelle, néonatale et infantile (Muskoka);**

- **3,5 MILLIARDS DE DOLLARS**

**de l'exercice 2015-2016 à l'exercice 2020-2021 pour l'engagement renouvelé en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile;**

- **650 MILLIONS DE DOLLARS**

**de l'exercice 2017-2018 à l'exercice 2020-2021 pour les SDSR (Sa voix, son choix).**

La figure 8 présente la manière dont ces engagements ont été déclarés au CAD au moyen des codes d'objectif pour la « santé reproductive » et la « planification familiale. »

En 2016 notamment, les dépenses combinées pour la planification familiale et la santé reproductive représentaient 41 millions de dollars canadiens (1,2 pour cent de l'aide bilatérale allouable), tandis qu'en 2021, ce montant a atteint 170,4 millions de dollars canadiens (3,5 pour cent de l'aide bilatérale allouable).

Entre 2016 et 2021, les dépenses en matière de santé reproductive ont augmenté de manière significative. Ces investissements ont crû chaque année, passant de 30,7 millions de dollars canadiens (1,1 pour cent du total de l'aide bilatérale allouable) en 2016 à 106,4 millions de dollars canadiens (2,7 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2020; 2021 a vu une légère baisse de ces dépenses à 105,3 millions de dollars canadiens (2,2 pour cent de l'aide bilatérale allouable). Si l'on se concentre uniquement sur ces dépenses en pourcentage de l'aide bilatérale allouable, les investissements dans les

---

**Les dépenses combinées pour la planification familiale et la santé reproductive représentaient en 2016 :**

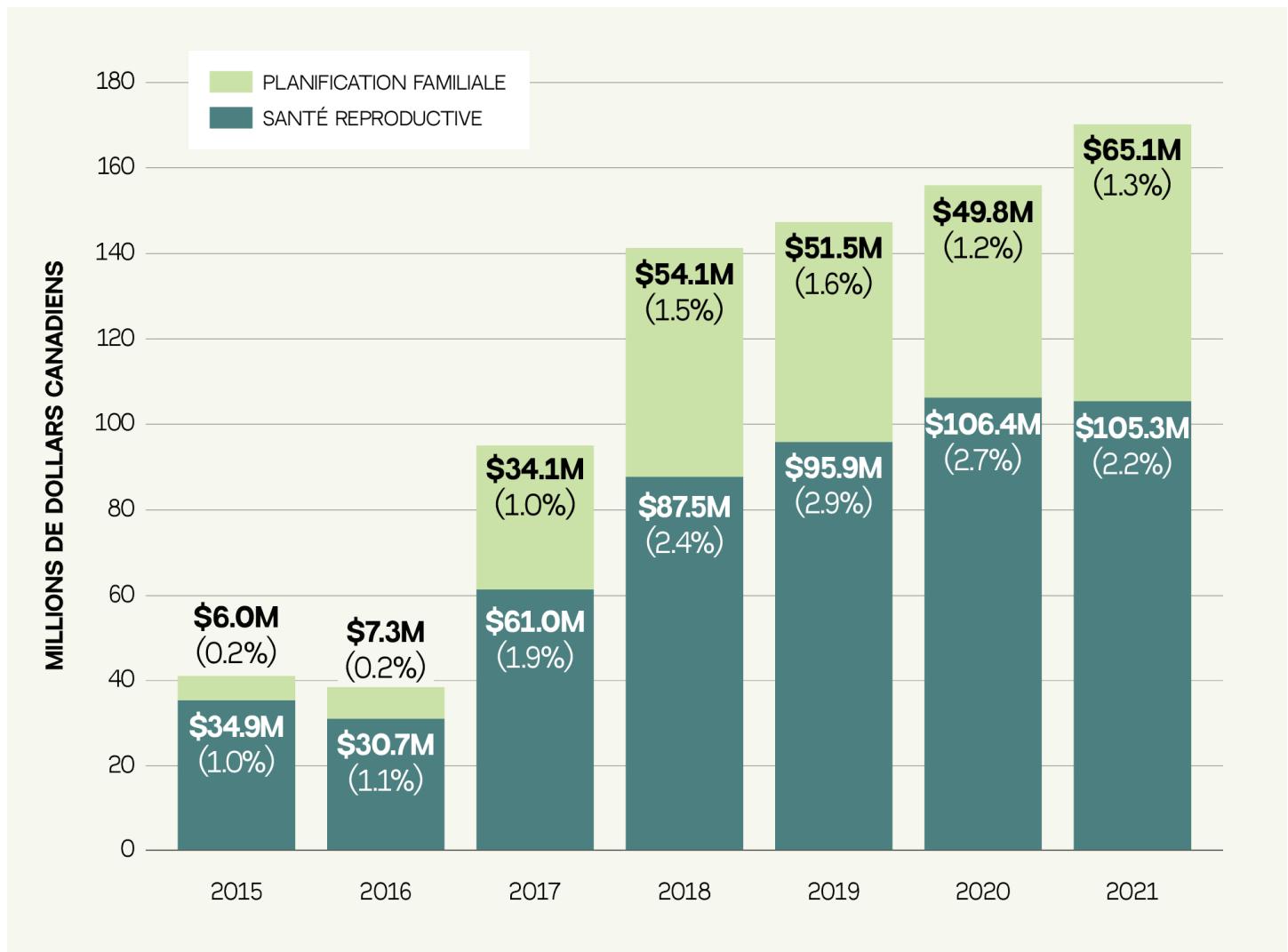
**41M**

**tandis qu'en 2021 :**

**170M**

**FIGURE 8**

## L'APD canadienne au service de la santé reproductive et de la planification familiale



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020. Cela comprend l'aide bilatérale canadienne allouée aux soins de santé reproductive (code d'objectif 13020) et à la planification familiale (code d'objectif 13030) pour la période 2015-2021. Les pourcentages indiqués représentent le pourcentage de financement par rapport à l'ensemble de l'aide bilatérale canadienne allouée pour l'année en question.

soins de santé reproductive ont atteint un sommet en 2019, alors qu'ils représentaient 2,9 pour cent de l'ensemble de l'aide bilatérale allouable.

Par ailleurs, les dépenses consacrées à la planification familiale ont augmenté entre 2015 et 2018, passant de 6 millions de dollars canadiens (0,2 pour cent de l'aide bilatérale allouable) à 54,1 millions de dollars canadiens (1,5 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2018 ; toutefois, ces dépenses ont ensuite diminué pour atteindre 51,5 millions de dollars canadiens (1,6

pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2019, puis 49,8 millions de dollars canadiens (1,2 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2020. Ces dépenses ont néanmoins commencé à augmenter à nouveau et ont atteint 65,1 millions de dollars canadiens (1,3 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2021.

Il est intéressant de noter que si l'on compare les investissements codifiés dans le SNPC du CAD au titre de la santé reproductive et de la planification familiale avec le suivi d'Affaires mondiales Canada en matière de la SDSR, tel qu'il figure dans son rapport annuel 2020-2021 sur l'engagement de 10 ans en matière de santé et de droits dans le monde, on constate un grand écart entre les chiffres. Par exemple, Affaires mondiales Canada a fait état de 489 millions de dollars canadiens consacrés à la SDSR entre avril 2020 et mars 2021, alors que dans le SNPC du CAD, le montant consacré à la fois à la santé reproductive et à la planification familiale ne s'élevait qu'à 170,4 millions de dollars canadiens en 2021 et à 156,3 millions de dollars canadiens en 2020. Cet écart laisse penser que certains des investissements d'Affaires mondiales Canada dans la santé reproductive et la planification familiale sont probablement codifiés en utilisant d'autres codes d'objectif, y compris, par exemple, « l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. »



# APD canadienne – Secteurs économiques



Dans l'ensemble, les investissements canadiens dans les secteurs économiques ont connu des fluctuations au cours de ces dernières années. Le total est passé de 472,1 millions de dollars canadiens (14 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2015 à 771 millions de dollars canadiens (21,2 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2018. Par la suite, les investissements canadiens dans ces domaines ont considérablement chuté pour atteindre 492,2 millions de dollars canadiens (14,9 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2019, avant de remonter à 773,3 millions de dollars (19,3 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2020 et à 933,3 millions de dollars (19,1 pour cent de l'aide bilatérale allouable) en 2021.

Si l'on examine le marqueur de l'égalité des genres dans ces secteurs, on constate une augmentation notable de la proportion des investissements dans les domaines portant à la fois la mention « Objectif principal » et « Objectif significatif » (figure 9).

Les investissements intégrant l'égalité des genres en tant qu'« objectif significatif » ont augmenté presque chaque année, sauf en 2019, où l'on a observé une baisse des dépenses. Au total, alors que ces investissements représentaient 73,8 pour cent (348,6 millions de dollars canadiens) des dépenses dans les secteurs économiques et productifs en 2015, ils en représentaient 94,9 pour cent (885,7 millions de dollars canadiens) en 2021.

Quant aux dépenses consacrées au genre en tant qu'« objectif principal » dans ces secteurs, entre 2015 et 2016, ces investissements ont chuté de 2,8 pour cent (13,2 millions de dollars canadiens) à 2 pour cent (10,5 millions de dollars canadiens) des dépenses dans les secteurs économiques et productifs. Par la suite, il y a eu une légère augmentation à 2,2 pour cent (14,1 millions de dollars canadiens) en 2017, suivie d'une hausse plus visible à 3,6 pour cent (28 millions de dollars canadiens), 7,2 pour cent (35,2 millions de dollars canadiens) et 7,7 pour cent (59,2 millions de dollars canadiens) entre 2018 et 2020. En 2021, les dépenses consacrées au genre en tant qu'« objectif principal » liées au genre dans ces secteurs ont de nouveau chuté représentant 3,8 pour cent des dépenses dans le secteur (35,1 millions de dollars canadiens).

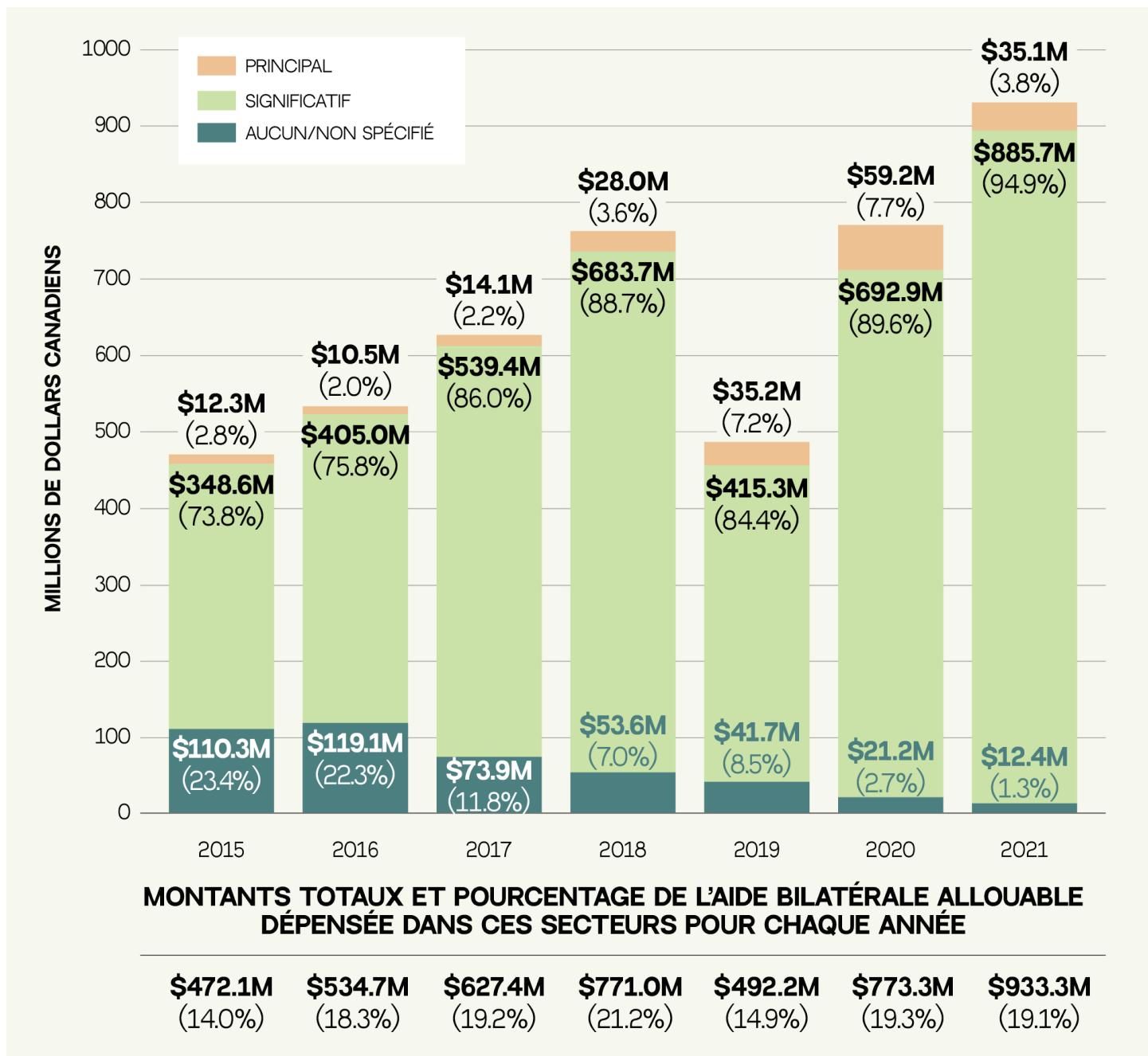
«La tendance générale montre que les investissements non ciblés sur le genre

**On constate une augmentation notable de la proportion des investissements dans les domaines portant à la fois la mention « Objectif principal » et « Objectif significatif ».**

ont chuté de manière constante, passant de 23,4 pour cent des dépenses dans le secteur (110,3 millions de dollars canadiens en 2015) à seulement 1,3 pour cent (12,4 millions de dollars canadiens) en 2021.

**FIGURE 9**

## L'APD canadienne au service des secteurs économiques et productifs par marqueur de genre



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020 Les secteurs économiques et productifs comprennent : le transport et l'entreposage, les communications, la production et la distribution d'énergie, les services bancaires et financiers, les services aux entreprises et autres services, l'agriculture, la foresterie, l'industrie, les ressources minérales et l'exploitation minière, la construction, les politiques et réglementations commerciales, et le tourisme.

# Dimensions de l'égalité des genres dans l'APD canadienne axée sur l'environnement

Les féministes affirment qu'il n'est pas possible de lutter contre le changement climatique sans s'attaquer également à l'inégalité des genres. La PAIF a-t-elle influencé la manière dont les considérations relatives à l'égalité des genres sont intégrées dans l'APD canadienne axée sur l'environnement?

Comme le montre la figure 10, le pourcentage d'investissements portant la mention « Objectif principal » à la fois pour l'environnement et l'égalité des genres a augmenté depuis 2015, mais cela ne représente encore qu'une fraction du total des dépenses de l'APD en 2021 (24,7 millions de dollars canadiens, soit 0,5 pour cent de l'aide bilatérale allouable). De même, les projets consacrés à l'égalité des genres en tant qu'« objectif principal » et ceux intégrant la protection de l'environnement en tant qu'« objectif significatif » ne représentaient que 1,6 pour cent du total de l'aide bilatérale allouable (77,3 millions de dollars canadiens) en 2021, contre 0,6 pour cent (18,8 millions de dollars canadiens) en 2015.

En ce qui concerne les investissements dans lesquels l'égalité des genres est un « objectif significatif », en 2021, 845,5 millions de dollars canadiens (17,3 pour cent de l'aide bilatérale allouable) ont été consacrés à l'égalité des genres en tant qu'« objectif significatif » et à la protection de l'environnement en tant qu'« objectif principal », et 847,4 millions de dollars canadiens (17,3 pour cent de l'aide bilatérale allouable) ont été affectés à des programmes promouvant l'égalité des genres et la protection de l'environnement en tant qu'« objectif significatif ».

Au total, 36,7 pour cent de l'aide bilatérale allouable cible à la fois le genre et l'environnement, que ce soit en tant qu'objectif principal ou significatif. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport à 2015, où 21,2 pour cent de l'aide bilatérale allouée était orientée de manière à englober ces deux priorités. Néanmoins, cela représente toujours moins de la moitié des investissements canadiens en matière de développement et indique qu'il reste encore du travail à faire pour mieux comprendre le lien entre le climat et l'égalité des genres et la manière de le traiter dans les programmes de développement.

À mesure que la contribution du Canada au financement de la lutte contre le changement climatique s'accroît, il sera important de surveiller ces chiffres.

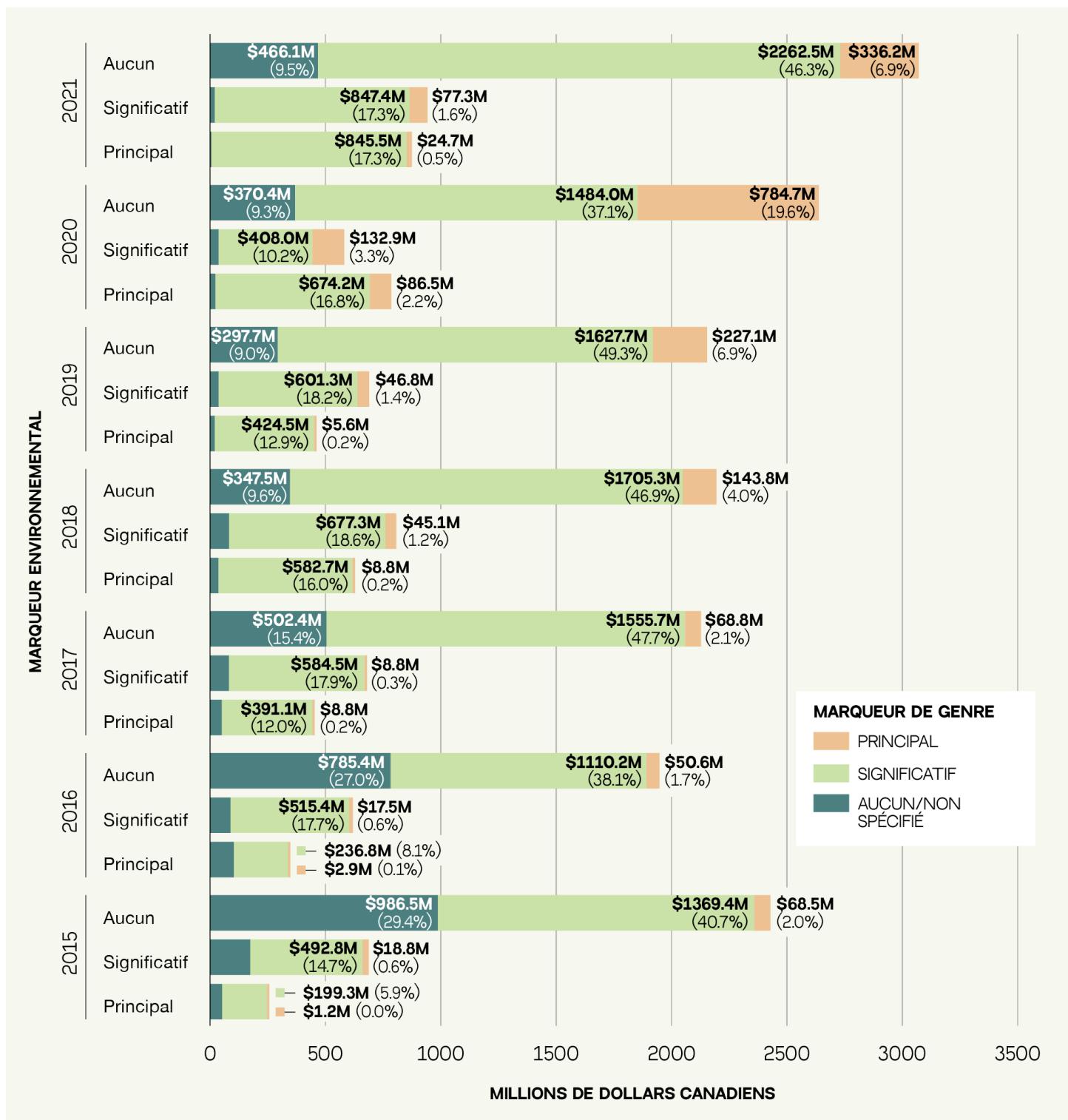


---

**Néanmoins, cela représente toujours moins de la moitié des investissements canadiens en matière de développement et indique qu'il reste encore du travail à faire pour mieux comprendre le lien entre le climat et l'égalité des genres et la manière de le traiter dans les programmes de développement.**

**FIGURE 10**

## APD canadienne par marqueur de l'environnement et de l'égalité des genres



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020 Cela comprend l'ensemble de l'aide bilatérale allouée et déclarée par le Canada pour la période 2015-2021. Les pourcentages indiqués correspondent au pourcentage de financement par rapport au total de l'aide bilatérale canadienne allouée pour l'année en question.

# APD canadienne – Champs d'action de la PAIF



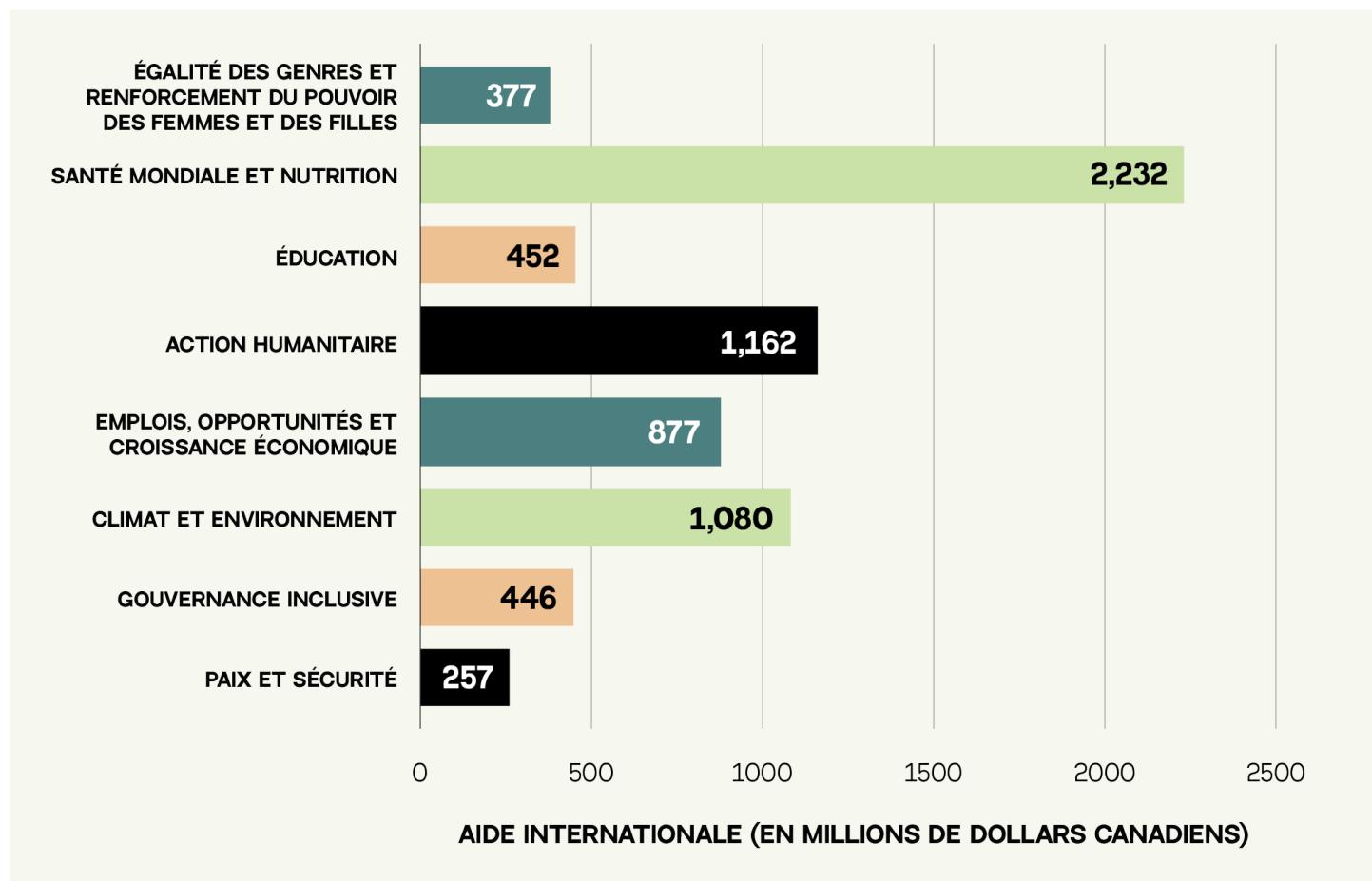
La PAIF définit six champs d'action au sein d'un cadre féministe global.<sup>6</sup>

Dans le Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2020-2021, Affaires mondiales Canada a fait état des décaissements effectués dans chaque champ d'action, en décomposant la « dignité humaine » en ses trois volets spécifiques (santé mondiale et nutrition, éducation et action humanitaire) (voir la figure 11).

Malheureusement, il n'est pas possible d'aligner parfaitement les données

**FIGURE 11**

## Décaissements de l'APD canadienne rapportés au Parlement par champ d'action de la PAIF (exercice 2020-2021)

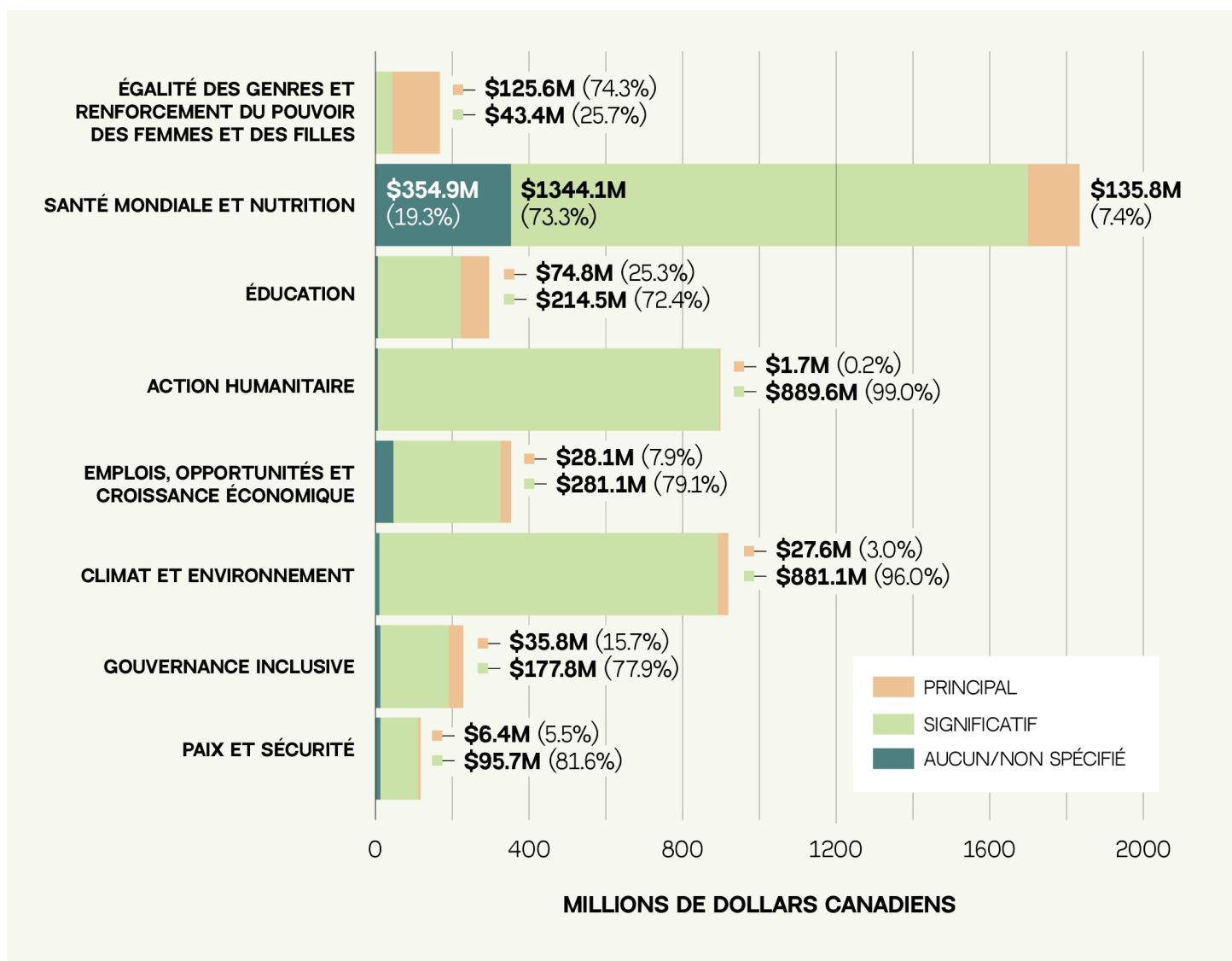


Source : Affaires mondiales Canada

du SNPC du CAD sur les chiffres du rapport au Parlement, étant donné que la période de référence du rapport au Parlement se fonde sur les années fiscales, alors que le SNPC du CAD se base sur les années civiles. Néanmoins, nous pouvons examiner l'année la plus récente des données du SNPC relatives à ces champs d'action pour se faire une idée de la façon dont le marqueur de genre est représenté dans chacun de ces domaines.

**FIGURE 12**

## Dépenses canadiennes de l'APD par champ d'action de la PAIF et marqueur d'égalité des genres (2021)



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020 Cela comprend l'ensemble de l'aide bilatérale allouée par le Canada qui s'inscrit dans les champs d'action répertoriés en fonction du code-objet. Les codes d'objectif pris en compte dans chacune des catégories ci-dessus sont énumérés dans la section relative à la méthodologie. Les pourcentages indiqués représentent le pourcentage de financement en tant que proportion de l'aide bilatérale canadienne allouée à ce champ d'action.

Il est important de noter que la désagrégation des données au sein des champs d'action se fait principalement par l'utilisation des codes-objet du SNPC (voir la section méthodologie pour plus de détails). Cette méthode de désagrégation diffère considérablement de l'utilisation exclusive de marqueurs d'environnement et/ou de genre. Par exemple, un projet dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal » n'aura pas nécessairement un code-objet directement attribuable à l'égalité des genres. Compte tenu de ces divergences, la figure 12 n'est pas facilement comparable aux montants indiqués à la figure 10, par exemple.

La figure 12 ventile les marqueurs d'égalité des genres rapportés dans chaque champ d'action. Si la majorité des investissements dans le champ d'action « égalité des genres et renforcement du pouvoir des femmes et des filles » sont naturellement marqués « Objectif principal » pour ce qui est de l'égalité des genres, seule une portion négligeable de l'action humanitaire (1,7 million de dollars canadiens) porte la mention « Objectif principal » en matière d'égalité des genres. Les dépenses auxquelles la valeur « Objectif significatif » du marqueur de l'égalité des genres s'est appliquée représentent toutefois un pourcentage élevé de chaque champ d'action. Il convient de noter que le champ d'action, dans lequel la proportion de programmes auxquels la valeur « nulle » est appliquée au marqueur de l'égalité des genres est la plus forte, est « la santé mondiale et la nutrition ». Dans ce champ d'action, 354,9 millions de dollars canadiens n'ont pas de marqueur d'égalité des genres.<sup>7</sup>

Si l'on examine l'évolution de l'attention portée à l'égalité des genres dans les champs d'action de la PAIF, on constate qu'en général, entre 2015 et 2021, Affaires mondiales Canada a alloué une plus grande part de l'APD à des programmes axés sur l'égalité des genres, bien qu'avec quelques fluctuations (figure 13). Il est toutefois frappant de constater que certains champs bénéficiant d'investissements significatifs, tels que l'action humanitaire, continuent d'afficher un pourcentage relativement faible de dépenses dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal ». Selon l'aperçu 2023 de l'OCDE sur l'APD pour l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes, le pourcentage d'investissements dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal » dans les dépenses d'aide humanitaire (ainsi que dans le secteur de l'énergie) est particulièrement faible au niveau de l'ensemble des donneur·rice·s (OCDE, 2023).

---

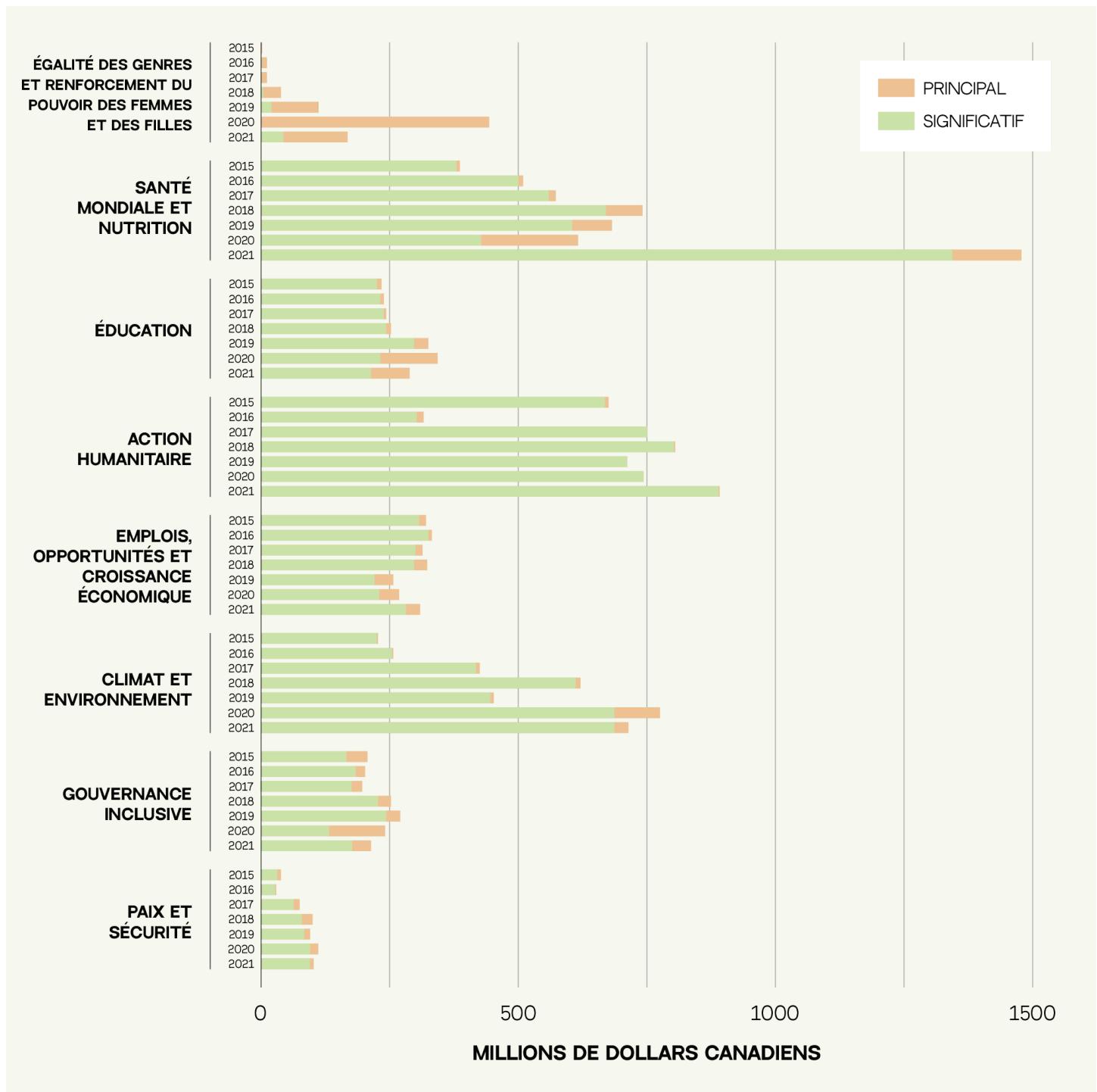
**Certains champs bénéficiant d'investissements significatifs, tels que l'action humanitaire, continuent d'afficher un pourcentage relativement faible de dépenses dont la valeur du marqueur de l'égalité des genres est « Objectif principal ».**

<sup>6</sup> L'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles ; la dignité humaine ; la croissance au service de tous ; l'environnement et l'action pour le climat; la gouvernance inclusive ; et la paix et la sécurité.

<sup>7</sup> Affaires mondiales Canada a noté qu'il s'agit principalement d'achats en gros de matériel médical pour intervenir dans le cadre de la COVID.

**FIGURE 13**

## Dépenses canadiennes de l'APD par champ d'action de la PAIF et marqueur de l'égalité de genres



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020. Cela comprend l'ensemble de l'aide bilatérale allouée par le Canada s'inscrivant dans les champs d'action répertoriés et à laquelle la valeur « Objectif principal » ou « Objectif significatif » a été appliquée au marqueur de genre pour la période 2015-2021.

# Conclusion

En essayant de comprendre les effets de la PAIF, un axe d'investigation important consiste à « suivre la piste de l'argent. » Ce rapport est une pièce de ce puzzle, explorant les données du SNPC du CAD pour les années 2015-2021.

Dans l'ensemble, les données montrent une croissance significative des dépenses ciblant l'égalité des genres, portant à la fois la mention « Objectif significatif et « Objectif principal ». Le financement canadien des organisations de défense des droits des femmes et les investissements visant à éliminer la violence a l'égard des femmes et des filles ont également augmenté. Le Canada est l'un des principaux donateurs en matière de financement de l'aide internationale féministe, tant en montant qu'en pourcentage de l'aide.

Par ailleurs, les progrès sont inégaux. Bien que le Canada ait augmenté son financement pour le climat au cours des dernières années, les données révèlent que les investissements qui donnent effectivement la priorité à l'égalité des genres et à l'environnement sont peu nombreux. En outre, des efforts seront nécessaires pour que la valeur « Objectif principal » du marqueur de l'égalité des genres soit appliquée à 15 % (cible visée) des programmes des autres champs d'action de la PAIF, notamment à celui de l'aide humanitaire.

Tel qu'indiqué précédemment, les chiffres relatifs à la SDSR rapportés par Affaires mondiales Canada ne correspondent pas à ceux codifiés dans le SNPC du CAD sous les rubriques « planification familiale » et « santé reproductive. » Affaires mondiales Canada a récemment annoncé avoir élaboré de nouvelles directives de codage pour le personnel et la direction afin d'assurer un codage efficace de ces initiatives dans le SNPC du CAD (GAC, 2023). Nous recommandons que ces directives soient partagées publiquement afin d'améliorer la transparence autour de ces investissements.

Dans l'ensemble, il serait plus facile de comprendre les investissements en faveur de l'égalité des genres en améliorant la communication et la transparence. Idéalement, les données présentées dans ce rapport devraient faire partie des rapports publics annuels.

En gardant à l'esprit les constations du présent rapport, nous formulons quatre recommandations à l'intention d'Affaires mondiales Canada :

- **Renforcer et maintenir le leadership mondial pour ce qui est du financement** des organisations de défense des droits des femmes, de l'élimination de la violence sexuelle et celle basée sur le genre, et de la santé et des droits sexuels et reproductifs.
- **Répondre aux préoccupations liées à la qualité entourant les marqueurs de l'égalité des genres.** Affaires mondiales Canada pourrait accroître la transparence sur la façon/les raisons pour lesquelles les investissements se voient attribuer des codes spécifiques. Un exercice de validation externe et indépendant permettrait de renforcer la confiance en montrant que le système de codification tient compte de la qualité de l'analyse et de la conception, ainsi que des résultats obtenus.
- **Améliorer les rapports publics sur les flux d'investissement.** Le rapport annuel d'Affaires mondiales Canada au Parlement pourrait inclure une annexe sur le financement de l'égalité des genres qui comprendrait une ventilation des marqueurs de l'égalité des genres, des financements versés à des domaines clés tels que les organisations de défense des droits des femmes, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que les initiatives LGBTQ+. Il serait également utile de situer ces données en contexte en effectuant des comparaisons avec les années précédentes.
- **Augmenter les investissements** dans les programmes dont le marqueur de l'égalité des genres porte la mention « Objectif principal » et dans les champs d'action de la PAIF où les progrès ont été plus lents, notamment dans les programmes du champ de l'aide humanitaire et de celui de l'environnement et de l'action pour le climat.

# Méthodologie

Les données sur l'APD présentées ici ont été recueillies auprès du SNPC du CAD de l'OCDE. Elles ont été exportées du site web de l'OCDE, puis compilées et analysées en fonction des secteurs, des codes-objet, des codes-canal d'acheminement, des marqueurs de l'égalité des genres et des marqueurs de protection de l'environnement afin d'identifier les tendances des investissements canadiens en APD. Elles ont d'abord été compilées en utilisant les prix constants de 2020 en dollars américains. Un taux de conversion de 1,3415 CAD pour 1 USD a été appliqué afin de rendre compte des décaissements en dollars canadiens. Ce taux de conversion représente le taux de conversion annuel de la Banque du Canada pour l'année 2020 (Banque du Canada, 2022).

## Marqueurs politiques d'Affaires mondiales Canada par rapport à ceux du CAD de l'OCDE

Il est important de noter que le Canada déclare ses décaissements d'aide en fonction de l'année fiscale (1er avril-31 mars), alors que le SNPC du CAD se base sur les années civiles. En outre, Affaires mondiales Canada distingue quatre niveaux d'égalité des genres dans ses projets. Comme le montre le tableau ci-dessous, lorsqu'il rend compte au CAD de l'OCDE, Affaires mondiales Canada considère que ses projets de valeur 1 et 2 pour l'égalité des genres correspondent à la valeur « Objectif significatif » du marqueur de genre du CAD et que ses projets de valeur 3 correspondent à la valeur « Objectif principal » du marqueur de genre du CAD. Les projets avec un marqueur de genre 0 sont également rapportés comme 0 dans le système du CAD (Gouvernement du Canada, 2023).

Bien qu'il s'agisse d'une manière directe de rendre les marqueurs de l'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada conformes à ceux du CAD de l'OCDE, il s'agit néanmoins d'un système imparfait puisqu'il ne tient pas nécessairement compte de chacun des critères du CAD de l'OCDE pour appliquer la mention « objectif significatif » ou « objectif principal » au

**TABLEAU 2****Marqueurs de la politique d'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada et du CAD de l'OCDE**

MARQUEUR DE LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES GENRES D'AFFAIRES MONDIALES CANADA	MARQUEUR DE LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES GENRES DU CAD DE L'OCDE
<b>EG-03 Spécifique</b> L'EG est le principal objectif de l'initiative. L'initiative est spécifiquement développée pour diminuer les inégalités et n'a pas d'autre raison d'être. Tous les résultats du modèle logique sont des résultats d'égalité des genres.	<b>EG-02 Objectif principal</b> L'égalité constitue l'objectif principal du projet et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. Ce projet n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes.
<b>EG-02 Pleine intégration</b> Il y a au moins un résultat intermédiaire en matière d'EG qui permettra d'obtenir des changements observables dans le comportement, les pratiques ou le rendement et qui contribueront à l'EG.	
<b>EG-01 Intégration partielle</b> Il y a au moins un résultat en matière d'EG au niveau des résultats immédiats qui permettra d'obtenir un changement dans les compétences, la sensibilisation ou les connaissances et qui contribuera à l'EG.	<b>EG-01 Objectif significatif</b> L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation.
<b>EG-0 Aucune intégration</b> Aucun résultat en matière d'EG	<b>Égalité des Genres-0 Non orienté vers l'objectif</b> Le projet a été examiné au regard du marqueur mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'objectif de l'égalité homme-femme

marqueur de genre. Autre variation dans l'application des marqueurs : Affaires mondiales Canada a indiqué que le CAD marque à nouveau les projets s'ils se voient attribuer un code-objet associé aux organisations et mouvements de femmes et aux institutions gouvernementales (15170) ou à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (15180).

Ces différences entre les systèmes de suivi produisent invariablement des écarts dans la codification des projets lorsqu'on compare 'Affaires mondiales Canada et le SNPC du CAD. Il en résulte un tableau complexe, qui ne permet que difficilement de comparer les investissements véritablement consacrés à l'égalité des genres. À ce jour, il n'y a pas eu de « validation » externe de l'application des marqueurs de l'égalité des genres du GAC. Cette situation a amené les analystes à conclure qu'Affaires mondiales Canada ne respecte pas les critères minimums en matière d'égalité des genres définis par l'OCDE dans le cadre de ses programmes dont le marqueur de genre porte la mention « Objectif principal » ou « Objectif significatif » (Grabowski et Essick, 2020). En réponse à cette critique, Affaires mondiales Canada a indiqué (réponse par courriel) :

**« les conclusions de ce rapport reposent principalement sur l'insuffisance des informations publiques disponibles sur les projets pour les évaluer par rapport à la méthodologie approfondie des auteurs. À Affaires mondiales Canada, tous les projets soumis à approbation sont évalués et marqués par un spécialiste de l'égalité des genres sur la base des critères établis par le CAD de l'OCDE, lesquels doivent ensuite être intégrés dans les documents de gestion axée sur les résultats du projet. »**

# **Pays en crise**

Tous les chiffres représentant les investissements de l'APD dans les pays en crise sont tirés des rapports sur l'aide humanitaire mondiale de Development Initiatives. Une liste de pays en crise a été dressée pour chaque année entre 2016 et 2020 sur la base de ces rapports, et les investissements de l'APD pour l'année correspondante y ont été recoupés. Aucune liste de pays en crise n'ayant été établie pour l'année 2015, les analyses ne tiennent pas compte des données relatives à cette période. Les listes des pays en crise pour les années 2016 à 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

## **Dépenses relatives à l'aide dans les champs d'action de la PAIF**

Afin de rendre compte des dépenses d'aide du Canada dans les champs d'action de la PAIF, nous avons classé les investissements d'aide bilatérale allouables d'abord en fonction de leur marqueur de changement climatique, puis en fonction de leur code-objet. Les codes-objet utilisés dans chacun des champs d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous, aimablement partagé par Affaires mondiales Canada pour les besoins de ce rapport.

**TABLEAU 3****Rapport sur l'aide humanitaire mondiale – Pays en crise**

2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mauritanie	Yémen	Yémen	Yémen	Yémen	Yémen
Mali	Syrie	Syrie	République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	République démocratique du Congo
Haïti	Turquie	République démocratique du Congo	Venezuela	Venezuela	Syrie
Guatemala	Éthiopie	Turquie	Syrie	Syrie	Somalie
Honduras	Irak	Afghanistan	Afghanistan	Afghanistan	Népal
Colombie	Nigéria	Corée du Nord	Corée du Nord	Corée du Nord	Éthiopie
Burkina Faso	République démocratique du Congo	Irak	Nigéria	Nigéria	Afghanistan
Niger	Sud Soudan	Éthiopie	Soudan	Soudan	Pakistan
Nigéria	Afghanistan	Nigéria	Éthiopie	Colombie	Zimbabwe
Tchad	Somalie	Soudan	Sud Soudan	Éthiopie	Cameroun
Cameroun	Kenya	Sud Soudan	Zimbabwe	Sud Soudan	Nigéria
République centrafricaine	Haïti	Somalie	Somalie	Zimbabwe	RPD de Corée
Soudan	Malawi	Mali	Tchad	Tchad	Tchad

<b>PAYS EN CRISE</b>					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
République démocratique du Congo	Colombie	Colombie	Haïti	Somalie	Irak
Zimbabwe	Soudan	Népal	Cameroun	Irak	Venezuela
Malawi	Tchad	Tchad	Irak	Mali	Colombie
Burundi	Zimbabwe	Cameroun	Colombie	Haïti	Mali
Somalie	Mali	Liban	Mali	Philippines	Mozambique
Éthiopie	Ukraine	Burundi	Kenya	Liban	Soudan
Sud Soudan	Cameroun	Kenya	Turquie	Niger	Sud Soudan
Mozambique	Liban	Ukraine	Ukraine	Kenya	Haïti
Égypte	Pakistan	Malawi	Malawi	Ukraine	Nigéria
Yémen	Burundi	Pakistan	Niger	Cameroun	Palestine
Erythrée	Jordanie	République centrafricaine	Pakistan	Guatemala	Iran
Syrie	République centrafricaine	Haïti	Guatemala	Pakistan	Malawi
Irak	Ouganda	Niger	République centrafricaine	Bangladesh	El Salvador
Afghanistan	Nigéria	Palestine	Erythrée	Iran	Guatemala
Pakistan	Palestine	Zimbabwe	Palestine	République centrafricaine	Ukraine
Myanmar	Mozambique	Ouganda	Zambie	Turquie	Erythrée

<b>PAYS EN CRISE</b>					
2016	2017	2018	2019	2020	2021
Jordanie	Madagascar	Mozambique	Burkina Faso	Malawi	Zambie
Ukraine	Libye	Guatemala	Burundi	Erythrée	Myanmar
Liban	Angola	Jordanie	Mozambique	Palestine	Honduras
Turquie	Bangladesh	Bangladesh	Ouganda	Zambie	Philippines
Palestine	Sri Lanka	Madagascar	Madagascar	Burkina Faso	Madagascar
Libye	Népal	Zambie	Bangladesh	Mozambique	Burkina Faso
	Myanmar	Libye	Pérou	India	Liban
		Sénégal	Libye	Burundi	Turquie
		Philippines	Tanzanie	Ouganda	Ouganda
		Myanmar	Honduras	Honduras	Kenya
		Mauritanie	Myanmar	Libye	République centrafricaine
			Liban		Burundi
			Jordanie		Jordanie

## TABLEAU 4

# Méthodologie des champs d'action de la politique d'aide internationale féministe

Voici la correspondance entre les codes et marqueurs sectoriels du CAD et les nouveaux champs d'action de la PAIF. Les marqueurs du changement climatique (CC-2) sont examinés avant les secteurs spécifiques.

<b>Égalité des genres et renforcement du pouvoir des femmes et des filles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance (15170, 15180)</li> </ul>	
<b>Environnement et action pour le climat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Marqueurs du changement climatique (CC-2)</b></li> <li>Protection de l'environnement (41xxx)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eau et assainissement (14xxx)</li> <li>REMARQUE : Les investissements en eau pour le secteur de l'agriculture doivent être codés 31140 <i>Ressources en eau pour l'agriculture</i>.</li> </ul>
<b>Gouvernance inclusive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance (151xx, sauf 15170, 15171, 15172, 15173, 15180)</li> <li>Renforcement des capacités statistiques (16062)</li> </ul>	
<b>Dignité humaine (subdivisée)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éducation (11xxx)</li> <li>Santé et droits sexuels et reproductifs (12xxx, 13xxx)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services sociaux/Sécurité alimentaire (16xxx sauf 16062 Renforcement des capacités statistiques, 52xxx)</li> <li>Aide humanitaire (secteurs) (7xxxx)</li> </ul>
<b>Une croissance qui profite à tous</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie (23xxx)</li> <li>Communications (22xxx)</li> <li>Banques et services financiers (24xxx)</li> <li>Entreprises et autres services (25xxx)</li> <li>Agriculture (311xx)</li> <li>Sylviculture/pêche (312xx &amp; 313xx)</li> <li>Industrie/ressources (321xx, 322xx)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et transport (21xxx, 323xx)</li> <li>Commerce (331xx)</li> <li>Tourisme (332xx)</li> <li>Autre aide en produits de base (53xxx)</li> <li>Action se rapportant à la dette (6xxxx)</li> <li>Développement urbain/rural (43xxx, sauf 43010 Aide plurisectorielle)</li> </ul>
<b>Paix et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paix et sécurité (secteurs) (152xx)</li> </ul>	
<b>Transversalité de l'environnement :</b>	<p>Changement climatique CC-1 (atténuation et/ou adaptation) et marqueurs de Rio (désertification, biodiversité, environnement)</p>	
<b>Secteurs non inclus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>43010 aide multisectorielle;</li> <li>51xxx Aide relative au soutien budgétaire général (non disponible pour codification, car il devrait plutôt suivre les champs des DSRP du pays bénéficiaire - c'est-à-dire la santé, l'éducation, etc );</li> <li>9xxxx sensibilisation au développement et « secteur non spécifié » (la sensibilisation au développement doit continuer à être codifiée sous 99820 le cas échéant).</li> </ul>	

# Références

---

AWID. (2021). *AWID. (2021). Où est l'argent pour l'organisation des mouvements féministes* Accessible ici : [www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/nouveau-dossier-ou-est-largent-pour-lorganisation-des-mouvements-feministes](http://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/nouveau-dossier-ou-est-largent-pour-lorganisation-des-mouvements-feministes)

Banque du Canada. (2022). Taux de change annuels. *Banque du Canada*. Consulté le 15 juillet 2022 sur le site [www.banquedcanada.ca/taux/taux-de-change/taux-de-change-moyens-annuels/](http://www.banquedcanada.ca/taux/taux-de-change/taux-de-change-moyens-annuels/)

Development Initiatives. (2021). *Rapport sur l'aide humanitaire mondiale 2021*. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives. Accessible ici : [www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2021/](http://www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2021/)

Development Initiatives. (2020). *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives. Accessible ici : [www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2020/](http://www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2020/)

Development Initiatives. (2019). *Global Humanitarian Assistance Report 2019*. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives. Accessible ici : [www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2019](http://www.devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2019)

Development Initiatives. (2018). *Global Humanitarian Assistance Report 2018*. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives. Accessible ici : [gdc.unicef.org/resource/global-humanitarian-assistance-report-2018](http://gdc.unicef.org/resource/global-humanitarian-assistance-report-2018)

Development Initiatives. (2017). *Global Humanitarian Assistance Report 2017*. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives. Accessible ici : [reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-assistance-report-2017](http://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-assistance-report-2017)

Friends of Publish What You Fund & Publish What You Fund. (2021). *Making Gender Financing More Transparent*. Accessible ici : [www.publishwhatyoufund.org/projects/tracking-gender-aid-data-for-better-gender-equality/making-gender-financing-more-transparent/](http://www.publishwhatyoufund.org/projects/tracking-gender-aid-data-for-better-gender-equality/making-gender-financing-more-transparent/)

Affaires mondiales Canada. (2017). *La Politique d'aide internationale féministe du Canada*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.. Accessible ici : [www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra)

Affaires mondiales Canada. (2020). *Notre engagement – l'engagement de 10 ans du Canada en matière de santé et de droits dans le monde*. Accessible ici : [www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/commitment-engagement.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/commitment-engagement.aspx?lang=fra)

Affaires mondiales Canada. (2022a). *Rapport sur les résultats ministériels*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.. Accessible ici : [www.international.gc.ca/transparency-transparence/departmental-results-reports-rapport-resultats-ministeriels/2021-2022.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/transparency-transparence/departmental-results-reports-rapport-resultats-ministeriels/2021-2022.aspx?lang=fra)

Affaires mondiales Canada. (2022b). *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada, 2020-2021*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.. Accessible ici : [www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-rapport-aide-internationale/2020-2021.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-rapport-aide-internationale/2020-2021.aspx?lang=fra)

Affaires mondiales Canada. (2023a). *Rapport annuel sur l'engagement de 10 ans en faveur de la santé et des droits dans le monde – 2020-2021*. Accessible ici : [www.international.gc.ca/transparency-transparence/global-health-sante-mondiale/global-health-rights-report-rapport-sante-droits.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/transparency-transparence/global-health-sante-mondiale/global-health-rights-report-rapport-sante-droits.aspx?lang=fra)

Affaires mondiales Canada. (2023b). *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada, 2021-2022*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.. Accessible ici : [www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-rapport-aide-internationale/2021-2022.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-rapport-aide-internationale/2021-2022.aspx?lang=fra)

Gouvernement du Canada.. (2023). *Aide internationale féministe - Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets* Gouvernement du Canada. Disponible ici : [www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender\\_equality\\_toolkit-trousse\\_outils\\_egalite\\_genres.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_equality_toolkit-trousse_outils_egalite_genres.aspx?lang=fra)

Grabowski, Aria et Parker Essick. (2020). *Are they really Gender Equality Projects?* Oxfam, Royaume-Uni : Oxfam. Disponible ici : [policy-practice.oxfam.org/resources/are-they-really-gender-equality-projects-an-examination-of-donors-gender-mainst-620945/](http://policy-practice.oxfam.org/resources/are-they-really-gender-equality-projects-an-examination-of-donors-gender-mainst-620945/)

OCDE. (2022a). *DAC gender equality policy marker*. OCDE. Consulté le 3 septembre 2022 sur le site : [www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm](http://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm)

OCDE. (2022b). *Development finance for gender equality and women's empowerment: A snapshot*. Consulté le 17 mars 2023 sur le site : [www.oecd.org/dac/Gender\\_ODA\\_2022.pdf](http://www.oecd.org/dac/Gender_ODA_2022.pdf)

OCDE. (2022c). Système de notification des pays créanciers. *OECD iLibrary*. Consulté le 3 septembre 2022 sur le site : [www.oecd-ilibrary.org/development/data/\\_creditor-reporting-system\\_dev-cred-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/_creditor-reporting-system_dev-cred-data-en)

OCDE. (2022d). *Development finance for gender equality and women's empowerment: A snapshot*. Accessible ici : [www.oecd.org/dac/Gender\\_ODA\\_2022.pdf](http://www.oecd.org/dac/Gender_ODA_2022.pdf)

OCDE. (2023). *Aide publique au développement pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2020-21 : un aperçu*. Accessible ici : [www.oecd.org/fr/cad/aide-publique-au-developpement-egalite-des-genres.pdf?utm\\_campaign=development-news-FR-3-april-2023&utm\\_content=D%C3%A9couvrez%20les%20donn%C3%A9es&utm\\_term=dev&utm\\_medium=email&utm\\_source=Adestra](http://www.oecd.org/fr/cad/aide-publique-au-developpement-egalite-des-genres.pdf?utm_campaign=development-news-FR-3-april-2023&utm_content=D%C3%A9couvrez%20les%20donn%C3%A9es&utm_term=dev&utm_medium=email&utm_source=Adestra)

Bureau du vérificateur général du Canada. (2023). *Aide internationale à l'appui de l'égalité des genres – Affaires mondiales Canada*. Accessible ici : [www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_202303\\_04\\_f\\_44207.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_202303_04_f_44207.html)

ONU Femmes (2021). *COVID-19 et organisations de défense des droits des femmes : Bridging Response Gaps and Demanding a More Just Future*. Accessible ici : [www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2021/03/policy-brief-covid-19-and-womens-rights-organizations](http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2021/03/policy-brief-covid-19-and-womens-rights-organizations)

# Annexe 1 :

## REMARQUES SUR L'AIDE BILATÉRALE ALLOUABLE

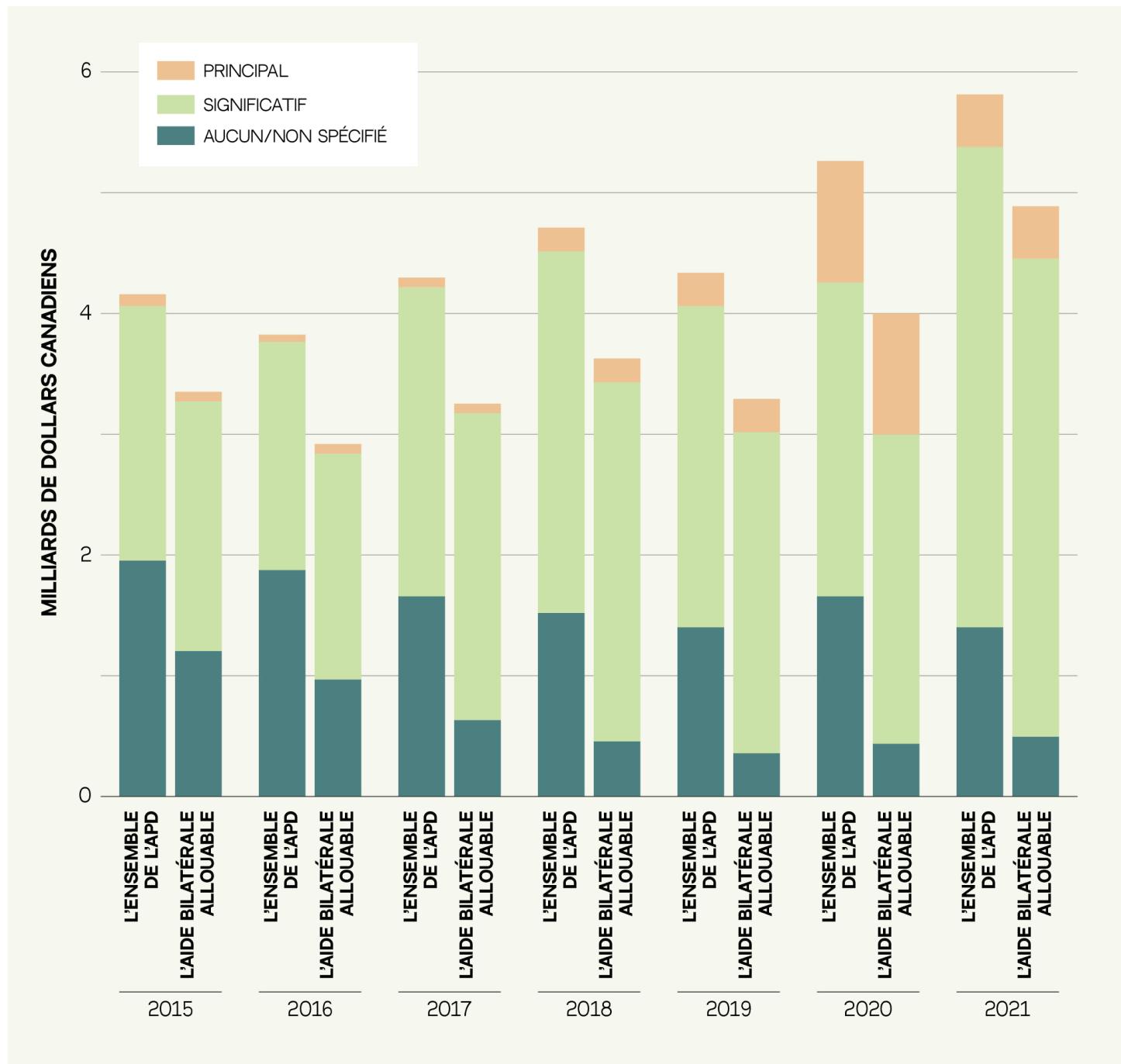
Lorsqu'il examine les dépenses par rapport aux marqueurs de politique, le CAD de l'OCDE ne prend pas en compte tous les investissements d'aide, mais se base plutôt sur ce qu'il appelle « l'aide bilatérale allouable » (OCDE, 2022b). Les investissements de l'APD comprennent les types d'aide suivants :

- **A02: soutien budgétaire sectoriel**
- **B01: contribution au budget régulier des ONG**
- **B03: fonds à objet spécifique gérés par une organisation internationale**
- **B04: mise en commun de fonds**
- **C01: projets**
- **D01: personnel du pays donneur**
- **D02: autres formes d'assistance technique**
- **E01: bourses dans le pays donneur**

Comme le montre la figure 14 ci-dessous, lorsque l'on examine les marqueurs de genre pour l'ensemble des investissements de l'APD, on constate qu'une part nettement plus grande de l'aide est destinée à des investissements non ciblés sur le genre. Ces investissements peuvent inclure des éléments tels que le soutien budgétaire général, les coûts imputés relatifs aux étudiants, l'allègement de la dette, les coûts associés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, les activités de sensibilisation au développement et les coûts administratifs qui ne sont pas pris en compte ailleurs. Dans le cadre du présent rapport, tous les chiffres reflètent l'aide bilatérale allouable, plutôt que l'APD totale.

**FIGURE 14**

## Comparaison entre l'ensemble de l'APD canadienne et l'aide bilatérale allouable



Source : SNPC du CAD de l'OCDE

Remarques : Prix constants de 2020



## À PROPOS DU FONDS 'ÉGALITÉ'

**Aux quatre coins du monde, les femmes, les jeunes filles et les personnes transgenres disposent de beaucoup de pouvoir. Le pouvoir de créer. Le pouvoir de révéler et de réinventer. Le pouvoir de grandir, de nourrir et de guérir.**

Le Fonds Égalité transforme la manière dont les ressources – et le pouvoir – parviennent aux filles, aux femmes et aux personnes transgenres dans le monde entier. Conçu par des féministes pour des féministes, il s'agit d'un nouveau modèle visant à apporter des ressources durables aux mouvements féministes partout dans le monde, par le biais de subventions mondiales, d'investissements sensibles au genre, d'actions de plaidoyer et de philanthropie féministe. Lancé en 2019, le Fonds Égalité a octroyé 53 millions de dollars de subventions et apporte du soutien à plus de 300 organisations dans 85 pays.

À chaque pas en avant, notre communauté bâtit de manière collective un chemin vers l'égalité totale. Nous savons que lorsque nous agissons ensemble, nous faisons avancer le monde.

## FOLLOW US

-  [EQUALITYFUND.CA](https://www.equalityfund.ca)
-  [@EQUALITYFUND](https://www.instagram.com/equalityfund)

-  [@EQUALITYFUND](https://www.linkedin.com/company/equality-fund)
-  [@EQUALITY\\_FUND](https://twitter.com/equality_fund)